



LANCEMENT DE LA ZECLAF EN 2021  
**Djerad appelle à davantage d'efforts pour aplanir les difficultés**

Page 4

Quotidien d'information indépendant - n° 6928 - Lundi 7 décembre 2020 - Prix : 10 DA



DJERAD À LA CONFÉRENCE DE L'UNION AFRICAINE :

# « **LE PAIEMENT DES RANÇONS AUX GROUPES TERRORISTES DOIT CESSER** »

La poursuite des transferts, au profit de groupes terroristes, de fonds colossaux au titre de rançons pour la libération des otages, constitue un motif de grande préoccupation pour l'Algérie, a fait savoir le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, dans son allocution, hier dimanche . Lire en page 3

© Photo : D.R

**UNE DÉCISION  
DU PREMIER  
MINISTRE**

**Aide financière  
pour diagnostiquer  
les contaminations  
à la Covid-19** Page 3



**VOLS INTERNATIONAUX  
Seulement pour le rapatriement  
des ressortissants bloqués  
à l'étranger** Page 2



**HANDISPORT**

**Une situation  
handicapante  
pour les athlètes**

Depuis toujours, nos athlètes de l'handisport ont procuré de grandes satisfactions et des performances mondiales et olympiques incontestables. Page 16



## Covid-19

### Inquiétude à la prise de conscience

Des psychologues ont observé un changement «sensible» dans le comportement citoyen face au Coronavirus, en passant d'un état de panique, au début de la pandémie, à une sorte d'apaisement voire de prise de conscience, les dernières semaines, dans la riposte au risque de contamination.

## Port de Béjaïa

### Collision entre trois navires

Trois navires, dont deux porte-conteneurs et un vraquier, sont entrés en collision (abordage), samedi soir au port de Béjaïa blessant un ouvrier et occasionnant d'importants dégâts, apprend-t-on de la direction générale de l'Entreprise portuaire de Béjaïa (EPB).



## Henri Teissier

### Inhumation mercredi dans la Basilique Notre-Dame d'Afrique à Alger

L'ancien archevêque d'Alger, Monseigneur Henri Teissier, décédé mardi dernier à Lyon (France), sera inhumé mercredi dans l'intimité dans la Chapelle Sainte Monique de la Basilique Notre-Dame d'Afrique à Alger, à côté du Cardinal Duval, a-t-on appris dimanche auprès de l'archevêché d'Alger.

Air Algérie affectée par la pandémie

# Un manque à gagner de 40 milliards de DA pour la présente année

**Le Conseiller du Président-directeur général (P-dg) de la compagnie nationale Air Algérie, Mohamed Charef, a assuré, hier dimanche à Alger, de la disponibilité des pouvoirs publics à accompagner le projet de renouvellement d'une partie de la flotte de la compagnie. «L'Etat est là pour nous accompagner dans le projet de renouvellement d'une partie de la flotte», a-t-il affirmé.**

Intervenant sur les ondes de la Chaîne III de la Radio algérienne dont il était l'invité de la rédaction, Mohamed Charef a fait état d'un manque à gagner pour la présente année estimé entre 38 à 40 milliards de DA dû à la crise sanitaire induite par l'épidémie du Coronavirus ayant entraîné la suspension, depuis la mi-mars dernier, des liaisons aériennes. «Ce préjudice impactera les plans d'investissement de la compagnie», a indiqué le Conseiller du P-dg de la compagnie nationale Air Algérie.

Mohamed Charef a également fait cas de la volonté de la compagnie nationale Air Algérie de se redéployer sur le marché domestique et à l'international. «En plus du plan de renouvellement de la flotte, nous comptons lancer trois nouvelles dessertes domestiques vers respectivement Mecheria, Tiaret et El Bayadh et la prospection d'autres marchés à l'étranger», a-t-il révélé.

Exprimant, au passage, son soulagement suite à la décision des autorités de rouvrir les lignes intérieures après neuf mois de suspension suite à la propagation de l'épidémie du Coronavirus (Covid-19).

Tributaire de la mise en œuvre et du strict respect des protocoles sanitaires spécifiques aux aéroports et à bord des avions, élaborés sur la base des recommandations des autorités de l'aviation civile et adoptés par le Comité scientifique de suivi de l'évolution de l'épidémie du Coronavirus (Covid-19).

Revenant sur la reprise, depuis hier dimanche, des vols domestiques qui concerne, rappelle-t-on, la totalité des dessertes de et vers les wilayas du Sud du pays et, dans une première étape, 50% des vols desservant celles du Nord du pays, mais aussi de



■ Afin de limiter les risques de transmission du Coronavirus, la compagnie aérienne avait renforcé les opérations de nettoyage et de désinfection de ses avions. (Photo:DR)

l'opération de rapatriement des ressortissants bloqués à l'étranger, le Conseiller du P-dg d'Air

Algérie a fait savoir que le protocole sanitaire sera appliqué rigoureusement.

## Vols internationaux

### Seulement pour le rapatriement des ressortissants bloqués à l'étranger

Le ministère des Transports a affirmé que la reprise des vols internationaux de et vers l'Algérie sont, pour l'heure, exclusivement réservés au rapatriement des ressortissants algériens bloqués à l'étranger. «Les dessertes annoncées concerneront seulement le rapatriement des citoyens bloqués à l'étranger», a indiqué avant-hier samedi le ministère des Transports dans un communiqué.

Les vols commerciaux internationaux de et vers l'Algérie, a précisé la même source, demeurent suspendus jusqu'à nouvel ordre. «Les hautes autorités n'ont pris aucune décision», note le ministère des Transports dans son communiqué, à travers lequel, il a annoncé la reprise, depuis hier dimanche, des vols domestiques, suspendus depuis le 17 mars dernier. Selon, a poursuivi la même source, un programme quotidien de vols tracé par la compagnie nationale Air Algérie à l'adresse des différentes wilayas. Cette mesure, rappelle-t-on, concernera la totalité des dessertes de et vers les wilayas du Sud du pays, et, dans une première étape, 50% des vols desservant celles du Nord du pays.

Lundi dernier, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad avait décidé de la levée, dès hier dimanche 6 décembre, de la mesure de suspension des services aériens de transport public de passagers sur le réseau domestique, après neuf mois de suspension suite à la propagation de l'épidémie du Coronavirus. En application, rappelle-t-on, des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune et au terme des consultations avec le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus et l'autorité sanitaire, souligne la même source. Soit, a-t-on rappelé encore, dans le respect des mesures de sécurité pour lutter contre l'épidémie du de la Covid-19 mises en place par le gouvernement, élaborées sur la base des recommandations de l'aviation civile. Afin d'informer les voyageurs dudit protocole sanitaire mis en place pour le bon déroulement de cette reprise des vols domestiques, les compagnies aériennes Air Algérie et Tassili Airlines ont été, à l'annonce de cette décision, invitées à lancer des campagnes de sensibilisation. «Toutes les mesures techniques nécessaires et celles préventives contre l'épidémie du Coronavirus sont prises pour programmer ces vols domestiques», ont assuré ces deux compagnies aériennes, Air Algérie et Tassili Airlines.

Selon le porte-parole de la compagnie Air Algérie, Amine Andaloussi, 13 vols ont décollé entre 8h00 et 10h00, hier dimanche, au niveau des différents aéroports du pays, offrant 1.080 sièges, mais, seulement 271 passagers ont voyagé, soit un taux d'occupation des sièges de seulement 25%. Affirmant que le protocole sanitaire a été respecté par les voyageurs.

R. M.

Faisant observer que d'autres vols seront, peut-être, rajoutés prochainement en fonction, a précisé Mohamed Charef, de la demande et des capacités de la compagnie.

Chargée de multiplier les campagnes d'information en direction des usagers sur les mesures de prévention et de protection contenues dans les protocoles sanitaires et exigées pour les opérations d'embarquement et de transport.

Interrogé sur les vols retardés par rapport à l'heure de départ prévue, l'invité de la rédaction de la Chaîne III de la Radio algérienne, a fait état, chiffres à l'appui, d'un grand exploit réalisé par la compagnie au cours de ces dernières années s'agissant des retards.

«Pour la ponctualité, nous avons redressé la situation et nos clients le ressentent. Actuellement nous sommes à 72% de ponctualité et si nous progressons de 5 minutes nous atteindrons la moyenne mondiale», a affirmé le Conseiller du P-dg de la compagnie aérienne Air Algérie. À la faveur de la levée de la suspension des services aériens de transport public de passagers sur le réseau domestique, les Compagnies aériennes, Air Algérie et Tassili Airlines ont, pour rappel, annoncé la semaine dernière, la reprise des vols domestiques, suivant, un protocole sanitaire et en fonction de la reprise des opérations de rapatriement des ressortissants algériens bloqués à l'étranger. «Toutes les mesures techniques nécessaires et celles préventives contre l'épidémie du Coronavirus (Covid-19) sont prises pour programmer des vols domestiques vers le Sud du pays», a-t-on assuré.

Afin de limiter les risques de transmission du Coronavirus en prévision de la reprise des vols domestiques, la compagnie aérienne Air Algérie avait renforcé les opérations de nettoyage et de désinfection de ses avions, avec notamment la désinfection de toutes les surfaces en contact avec les passagers telles que les accoudoirs, tablettes et écrans, et par la mise en place d'une procédure spécifique de désinfection par pulvérisation d'un produit virucide homologué.

Rabah Mokhtari

Voir sur Internet  
www.lnr.dz.com



## REPÈRE

### Réunion des ministres des Affaires étrangères du G20

## L'Algérie est invitée à y prendre part

L'Algérie est invitée à participer à la réunion des ministres des Affaires étrangères du G20 prévue le mois de juin prochain. Le ministre italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Luigi Di-Maio avait annoncé samedi lors de sa rencontre avec le ministre des Affaires étrangères Sabri Boukadoum que l'Algérie est invitée à prendre part à cette réunion.

L'Italie qui préside le G20, a donné la priorité à la santé publique a indiqué Luigi Di-Maio en soulignant que son pays est engagé à traiter cette question «en toute crédibilité». Revenant sur les relations algéro-italiennes, le ministre italien a souligné leur caractère «stratégique», en appelant à leur «consolidation pour faire face aux défis régionaux auxquels les deux pays sont confrontés». M. Di-Maio a souligné, à ce propos, que les deux pays ont développé un «partenariat solide» dans les secteurs économiques et commercial, rappelant que l'Algérie a été en 2019, le «premier partenaire» de l'Italie dans la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord) 2019, et que l'Italie est le troisième partenaire de l'Algérie. Dans une déclaration à la presse, M. Boukadoum a souligné que les relations entre l'Algérie et l'Italie sont «particulières et appelées à se développer davantage». Par la même occasion, il a exprimé ses remerciements à l'Italie qui a invité l'Algérie à la prochaine réunion du G20 qui sera présidée par ce pays en 2021. L'Algérie et l'Italie ont signé, samedi, un mémorandum d'entente sur le dialogue stratégique sur les relations bilatérales et les questions politiques et de sécurité globale. Le document a été signé par le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum et son homologue italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Luigi Di-Maio, à l'issue d'entretiens entre les deux parties.

RN

Djerad à la Conférence de l'Union africaine :

## «Le paiement des rançons aux groupes terroristes doit cesser»

**La poursuite des transferts, au profit de groupes terroristes, de fonds colossaux au titre de rançons pour la libération des otages, constitue un motif de grande préoccupation pour l'Algérie, a fait savoir le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, dans son allocution, dimanche, lors des travaux de la 14<sup>e</sup> session extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine (UA) sur l'initiative «faire taire les armes en Afrique».**

«C'est une démarche qui s'appuie nos efforts de lutte antiterroriste», a-t-il expliqué. Le Premier ministre a mis l'accent sur l'importance de «consolider la concertation afin d'éradiquer l'extrémisme violent, lutter contre le terrorisme et assécher



■ Pour l'Algérie, le projet «faire taire les armes» ne saurait aboutir sans l'éradication des résidus du colonialisme en Afrique. (Photo : D.R)

les sources de son financement». Il a mis en avant l'importance d'œuvrer à la «concrétisation des décisions onusiennes relatives à l'embargo sur les armes dans les zones de conflits, la reconstruction des capacités nationales pour sécuriser les stocks d'armes et de munitions et la lutte contre le trafic illicite des armes légères et de petit calibre». Abdelaziz Djerad a appelé au traitement des causes des «menaces sécuritaires et conflits, essentiellement la marginalisation, la pauvreté, la privation, et l'absence de perspective réelles de développement», et ce «partant de l'importance du triptyque paix, sécurité et développement». Il

affirmé, à cet égard, le soutien de l'Algérie aux «efforts visant le rétablissement de la sécurité et de la stabilité dans le Sahel à travers le renforcement des capacités nationales des pays concernés, dans le cadre de la coopération bilatérale ou les mécanismes multilatéraux, à l'instar du Comité d'Etats-majors opérationnels conjoints (Cemoc) ou l'Unité de fusion et de liaison (UFL)». Pour l'Algérie, le projet «faire taire les armes» ne saurait aboutir sans l'éradication des résidus du colonialisme en Afrique, conformément à la Déclaration des Chefs d'Etats et de Gouvernements de mai 2013 et de l'Agenda continental 2063 de per-

mettre au peuple sahraoui d'exercer son droit, inaliénable, à l'autodétermination à travers un référendum libre et régulier au Sahara occidental. Le Premier ministre a appelé à la «relance du processus de règlement politique en accélérant la nomination d'un Représentant personnel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU) et la reprise des négociations entre les deux parties au conflit». Abdelaziz Djerad a également appelé l'UA à «assumer sa mission de préservation de paix et de sécurité africaines» conformément à l'Acte fondateur de l'UA et au Protocole relatif à la création du Conseil africain de paix et de sécurité «afin de contribuer à la recherche d'une solution à ce conflit, qui n'a que trop duré». Autres thèmes abordés par le Premier ministre : la prorogation des délais de l'initiative «faire taire les armes en Afrique» de 10 années supplémentaires ; le renforcement de la concertation sur la mise en œuvre de l'approche globale de l'Agenda continental 2063 ; la définition et la délimitation des frontières entre les Etats et le respect rigoureux du principe de l'UA sur le respect des frontières héritées à l'indépendance ; la mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger ; une solution politique consensuelle préservant la sécurité, la stabilité et l'unité de la Libye, loin de toute intervention étrangère, dans le respect de la volonté du peuple libyen frère.

Lakhdar A.

### BRÈVE

#### Monoxyde de carbone

#### Equiper les chauffages à gaz d'un détecteur est obligatoire

Le monoxyde de carbone continue à faire des victimes en Algérie, les chiffres ne voient pas de recul. Les autorités ont décidé, novembre dernier, de mettre une instruction obligeant les fabricants et importateurs à équiper leurs produits d'un détecteur de Monoxyde de carbone (CO). Il est dorénavant obligatoire de doter chaque chauffage à gaz à usage domestique d'un détecteur de CO. « Une instruction a été mise en place afin de rendre obligatoire l'accompagnement des appareils de détection de CO lors de la commercialisation des chauffages à gaz, et ce, à partir du premier novembre 2020 », a déclaré Malika Bouzenat, sous-directrice à la Direction générale du contrôle économique et de la répression des fraudes, au ministère du Commerce, dans un reportage diffusé ce dimanche sur les ondes de la radio Chaîne III.

Ce détecteur pouvant réduire de cette hécatombe, sa longévité, son prix très abordable, peut préserver des vies humaines. Hacène Menouar, président de l'association «Amen» pour la protection des consommateurs, a insisté sur l'efficacité de ce dernier en indiquant que «ce détecteur ne coûte pas cher, son prix varie entre 3.000 à 4.000 DA, son installation est très simple et sa batterie a une autonomie de 5 ans. Il a pour fonction d'alerter les occupants de la présence d'un gaz afin qu'ils puissent aérer la maison». Aérer les maisons et se doter d'un détecteur de monoxyde de carbone restent les meilleures options pour se prémunir, selon Djamel Yadaden, chef de service de prévention de la Protection civile dans la wilaya de Annaba. «Il faut insister avant tout sur l'aération, éviter le colmatage des dessous de portes qui servent dans l'aération, sans oublier de se doter d'un détecteur de CO», a-t-il insisté, qualifiant l'appareil de nouveau, mais très efficace.

Radio nationale

### Une décision du Premier ministre

## Aide financière pour diagnostiquer les contaminations à la Covid-19

Une aide financière est accordée par l'Etat aux citoyens dans les frais engagés pour les examens de scanner et autres tests PCR et antigéniques pour diagnostiquer les contaminations à la Covid-19. La décision a été prise par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, à l'issue d'un Conseil interministériel qu'il a présidé, samedi, et qui a été consacré à l'examen des conditions et modalités d'amélioration des remboursements des prestations médicales relatives à la Covid-19. Cette aide financière est d'un montant de 5.000 DA pour les frais engagés au titre de l'examen du scanner thoracique Covid-19, 3.500 DA pour les frais engagés au titre du test RT-PCR Covid-19 et 1.500 DA pour les frais engagés au titre du test rapide antigénique Covid-19. La mesure entrera en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, pour une durée de six mois renouvelable en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique, a indiqué le communiqué des services du Premier ministre ayant sanctionné ce Conseil interministériel,

auquel ont pris part les ministres en charge de l'Intérieur, des Finances, de la Solidarité nationale, du Commerce, de la Santé, du Travail et de l'Industrie pharmaceutique. Cette réunion intervient en continuité à la réunion du Gouvernement du mercredi 2 décembre 2020 où cette question a été examinée avec la décision de lui consacrer un Conseil Interministériel. La décision d'octroyer des aides financières aux citoyens dans les frais engagés pour les examens de scanner et autres tests PCR et antigéniques pour diagnostiquer les contaminations à la Covid-19 découle des orientations du Président Abdelmadjid Tebboune qui a souligné à maintes reprises la nécessité d'apporter tout le soutien et l'assistance aux citoyens notamment en ces moments difficiles caractérisés par la crise sanitaire liée au Coronavirus et qui a fortement impacté toute la population, en particulier les plus démunis d'entre elle. Le Président Tebboune a souvent mis l'accent sur «la préservation du caractère

social de l'Etat étant partie intégrante des principes de la Déclaration du 1<sup>er</sup> Novembre», s'engageant à la poursuite et à l'amélioration de «la prise en charge des catégories vulnérables». On sait que l'Etat est déterminé à acquérir le vaccin contre la Covid-19 pour protéger les citoyens, quel que soit «son prix». Par ailleurs, le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Lotfi Djamel Benbahmad, vient de faire savoir que les tests PCR et antigéniques, destinés au dépistage du Covid-19, seront bientôt disponibles à des prix raisonnables grâce à leur production localement. Il a précisé à l'APS que les tests PCR étaient importés au début (de la pandémie) pour 25 dollars (le test), avant que ce prix ne soit réduit à 12 dollars grâce au concours de l'Armée nationale populaire (ANP). Ils seront fabriqués localement pour l'équivalent de 2,5 dollars, ce qui laisse entrevoir une meilleure accessibilité à ces tests par la population.

L. A.

### UGTA

#### Répercussions du Covid-19 sur le marché de l'emploi

### Le SG de l'UGTA peu pessimiste

Malgré la situation qu'a engendré la propagation du Covid-19 sur le secteur économique du monde entier, touchant par la suite le marché de l'emploi, le Secrétaire général de l'Union générale des travailleurs (UGTA), Salim Labatcha, est optimiste. Pour lui, les mesures «judicieuses» prises pour faire face à l'épidémie de la Covid-19 et l'accompagnement des entreprises ont permis de «sauver les emplois dans le secteur formel» en période de crise sanitaire.

Il a précisé, dans un entretien accordé à l'agence officielle, que «les emplois dans le secteur formel ont été sauvés» pendant la crise sanitaire engendrée par la pandémie de nouveau Coronavirus grâce aux mesures «judicieuses» prises pour y faire face, ajoutant que quelques petites entreprises, notamment dans le secteur privé, avaient «accusé un retard dans le versement des salaires» de leurs travailleurs pendant des périodes allant de trois à quatre mois. Les entreprises en difficulté financière en raison de la crise sanitaire «ne sont pas nombreuses», a-t-il dit, soulignant qu'un «dialogue» était engagé entre les responsables de ces entreprises et certains ministères pour faire le point sur leur situation et prendre les mesures qui s'imposent.

Ce dialogue, a-t-il expliqué, s'inscrit dans le cadre des consultations pour la prise en charge des préoccupations exprimées par les entreprises impactées dans les secteurs des transports, du tourisme et de l'agriculture.

Le Secrétaire général de l'UGTA a également évoqué les répercussions de la pandémie sur l'économie nationale et les revenus de certaines entreprises, d'autant, a-t-il dit, que la crise sanitaire est intervenue dans un contexte déjà difficile en raison de la chute des prix du pétrole. Pour M. Labatcha le plus important en cette conjoncture est d'atténuer ces répercussions de manière à les rendre «le moins nuisibles possible», le principal objectif étant la préservation de la sécurité et de la santé du citoyen en premier lieu, le versement des salaires et la préservation des emplois.

Il a cité, dans ce cadre, les mesures prises par le Gouvernement en coordination avec les partenaires sociaux et les opérateurs économiques pour faire face à la pandémie du nouveau Coronavirus, les qualifiant de mesures «judicieuses», «responsables» et «ciblées», notamment celles liées aux dispositions sanitaires préventives pour protéger les citoyens de l'épidémie, ainsi que les mesures visant à assurer la viabilité des établissements, préserver la main-d'œuvre et verser les salaires aux travailleurs.

Le même responsable a souligné que certaines de ces mesures visent également à «encourager» les acteurs du secteur informel à déclarer leurs activités auprès de la Sécurité sociale afin qu'ils puissent bénéficier des mesures liées à la réduction de la charge sur les travailleurs en ces circonstances, et à l'avenir, des services de la Sécurité sociale à l'instar des congés maladie et le remboursement pour cause de maladie.

Djamila Sai

Lancement de la Zeclaf en 2021

## Djerad appelle à davantage d'efforts pour aplanir les difficultés

**Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a réaffirmé, samedi, que la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), dont le lancement effectif est prévu début 2021, constituait pour l'Algérie «un choix stratégique», appelant à «davantage d'efforts pour aplanir les difficultés qui persistent et régler les questions en suspens».**

Dans son allocution aux travaux de la 13<sup>e</sup> Session extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine (UA) tenus en visioconférence, M. Djerad a déclaré que «pour l'Algérie, la Zlecaf est un choix stratégique, exigeant une conjugaison des efforts pour aller de l'avant dans la concrétisation des objectifs de développement de notre continent et de nos pays, et la consolidation de la paix et de la sécurité, étroitement liée aux progrès du développement économique».

Le Premier ministre a estimé que «l'avancement» réalisé, aujourd'hui, dans l'activation de la Zlecaf, dont le lancement sera effectif à partir de janvier 2021 avec le début des échanges de marchandises et de services, sans restrictions entre les pays membres, «nous incite à consentir davantage d'efforts pour aplanir les difficultés qui persistent et régler les questions en suspens.» Estimant que ces difficultés et questions «peuvent impacter l'activation totale de la Zlecaf»,

M. Djerad a cité, notamment, celles ayant trait aux règles d'origine, aux tarifs douaniers et aux listes d'engagements relatifs au commerce de services. Il a souligné, dans ce sens, «l'adhésion de l'Algérie au consensus enregistré au niveau des instances de négociation, concernant les questions en suspens en lien avec les règles d'origine», assurant que «l'élaboration des offres tarifaires du commerce des biens et des services et des offres préliminaires des secteurs prioritaires pour le commerce de services algérien, est en voie de finalisation». «Convaincue de l'importance de la complémentarité économique africaine, l'Algérie a été parmi les premiers pays à ratifier l'accord de création de la Zlecaf, lors de la 10<sup>e</sup> session extraordinaire du Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement en mars 2018, et a pris part, régulièrement et efficacement, depuis le lancement des négociations en 2016, à toutes les réunions des instances de négociation et à tous les niveaux», a rappelé le Premier ministre.

Et d'ajouter : «Elle a également donné une dimension importante à ce projet en œuvrant la mise en place d'une haute entité chargée de la gestion et du suivi de ce dossier stratégique».

Djerad a rappelé, dans ce sens, l'entérinement récemment par le Parlement algérien de l'Accord de création de la Zlecaf, le dépôt des instruments de ratification devant se faire dès le parachèvement des procédures internes». Mettant en exergue «la vision de l'Algérie tendant à conférer aux in-

frastructures nationales et projets structurants régionaux, un caractère complémentaire et intégré», il a souligné que cette vision «s'inscrit en droite ligne de sa fidélité constante à sa dimension africaine, à ses engagements continentaux et à sa politique de solidarité envers les pays africains».

«Des projets qui profiteront, inéluctablement, à la Zlecaf, en ce sens qu'ils garantiront le soutien logistique indispensable, notamment à travers la Transsaharienne Alger - Lagos (Nigeria), le Gazoduc entre l'Algérie et le Nigeria, la liaison fibre optique Alger-Abuja et le port de Cherchell, en tant que hub de fret maritime». La création de la Zlecaf, a estimé le Premier ministre, «est une opportunité cruciale pour intensifier et développer le commerce interafricain», qui devrait connaître, a-t-il ajouté, «une hausse significative, en sus de la consolidation des objectifs de complémentarité et d'intégration continentales à travers le commerce et l'investissement, deux éléments clé pour le soutien de la croissance et du développement économique durable».

«Avec un marché de 1,2 milliard de personnes, d'une valeur de 3.000 milliards USD et un Produit intérieur de 2,5 milliards USD, les potentialités et les capacités économiques de l'Afrique connaîtront une exploitation optimale grâce aux flux commerciaux intracontinentaux qui devront avoisiner les 52% au lieu du taux actuel, qui ne dépasse pas 16%», a-t-il fait remarquer. Djerad a relevé,

également, que «le développement du commerce interafricain contribuera au développement des chaînes de valeurs régionales, de l'industrialisation et de la création des opportunités d'emploi», ajoutant que «le démantèlement tarifaire progressif entre les Etats africains, à hauteur de 90% de positions tarifaires sur 5 ans, donnera la priorité aux entreprises africaines afin de répondre aux besoins croissants du marché africain et de profiter de ses avantages».

Au début de son allocution M. Djerad a transmis les salutations, les vœux de succès et les félicitations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune au président de la République d'Afrique du Sud, Cyril Ramaphosa, pour «sa direction clairvoyante de notre organisation continentale et son fort attachement à la relance de l'action commune».

Un attachement qui s'est manifesté par ses efforts inlassables pour l'organisation de deux sommets extraordinaires, en dépit de la conjoncture difficile qu'impose la pandémie de Coronavirus à nos pays et au monde entier». Il a également adressé les remerciements au président de la République du Niger, Mahamadou Issoufou, pour «les efforts déployés dans le cadre du mandat qui lui a été confié par notre organisation, pour que le projet de la Zlecaf atteigne cette phase avancée à laquelle nous assistons aujourd'hui».

Djamila Sai

### LANCEMENT

#### Ressources en eau

### Le lancement d'un programme supplémentaire est prévu en 2021

Le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, a annoncé avant-hier à Mascara que le gouvernement œuvre actuellement pour lancer un programme supplémentaire du secteur des ressources en eau au titre de l'exercice 2021, afin de prendre en charge les besoins des citoyens des différentes wilayas du pays.

A l'occasion de la mise en service du réseau d'alimentation en eau potable de trois communes de la daïra d'Oued El Abtal à partir du barrage d'Oued Taht, le ministre a souligné que le Gouvernement étudie actuellement un programme supplémentaire inhérent au secteur des ressources en eau. Ce programme, dont le lancement est prévu en 2021, vise ajoute-t-il, à accorder des crédits permettant de traiter les lacunes enregistrées en matière d'eau potable, d'assainissement et d'irrigation agricole.

Le ministre a rappelé en outre, que des projets ont été récemment réalisés à travers le pays dans le domaine de l'alimentation en eau potable et de la lutte contre les coupures et perturbations, au titre d'un programme urgent. A cela s'ajoutera, d'autres opérations susceptibles de remédier aux carences et ainsi assurer une alimentation quotidienne en eau potable, a-t-il déclaré.

En outre, M. Berraki a instruit l'unité de l'Algérienne Des Eaux (ADE) de la wilaya de Mascara à œuvrer avec les autorités de la wilaya pour recouvrer les redevances auprès des différents clients estimés à environ 1,330 milliard DA dans les meilleurs délais pour permettre des investissements à l'effet d'améliorer la qualité de l'eau potable et des prestations au profit des citoyens.

Il a également donné, dans le village de Sebahia (commune de Tighennif), le coup d'envoi d'alimentation en eau potable à partir du même barrage. Juste après, il a supervisé, dans la commune de Chorfa, le démarrage du projet de réhabilitation du barrage de Chorfa, qui connaît des imperfections dans l'infrastructure et les équipements. Une enveloppe financière de 5,2 milliards DA a été allouée pour sa réhabilitation à travers un traitement du sol et des travaux de génie civil et la rénovation de ses équipements. Dans la commune de Mohammadia, le ministre a présidé la mise en service d'un puits artésien destiné à l'irrigation dans le périmètre agricole de Hebra, de même que la signature d'une convention entre l'Office national d'irrigation, l'Agence de gestion intégrée des ressources en eau, une start-up et un investisseur agricole pour mettre en place un système d'économie de l'eau pour l'irrigation agricole.

A noter également que M. Berraki a participé à une émission de la radio régionale de Mascara en abordant différents programmes réalisés par l'Etat dans le secteur. Il s'agit, notamment de l'irrigation et l'extension des terres agricoles irriguées et la promotion de l'activité agricole comme pilier du développement de l'économie nationale.

Manel Z.

Réalisation des projets d'énergie renouvelables

## Le Cerefe recommande de s'ouvrir sur les financements internationaux

Le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (Cerefe) a recommandé, pour la réalisation des projets d'énergie renouvelables en Algérie, de s'ouvrir aux financements internationaux. Dans son rapport annuel, le Cerefe a préconisé «d'ouvrir les portes grandes ouvertes aux financements internationaux dans le cadre de la protection de l'environnement, la lutte contre le changement climatique et le développement durable, dont le pays n'en a que très peu profité jusqu'à maintenant».

S'agissant des organismes pouvant être sollicités pour un appui financier moyennant la présentation de projets porteurs en relation avec leurs activités respectives, le Cerefe a cité le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), Fonds Vert pour le Climat (FVC), Climate Technology Centre & Network (Ctcn).

Le commissariat a émis dans son rapport intitulé «Transition énergétique en Algérie : Leçons, état des lieux et perspectives pour un développement accéléré des énergies renouvelables», plusieurs recommandations permettant l'augmentation progressive de la part des sources renouvelables dans le mix énergétique national. Il s'agit, entre autres, d'intégrer les projets d'éclairage public solaire dans les plans

de développement des communes et des nouvelles cités à travers des actions de planification énergétique.

Pour le Cerefe, il est impératif d'établir un référentiel national pour assurer la qualité des installations et les adapter aux conditions environnementales et climatiques spécifiques aux diverses régions du pays, et d'œuvrer pour la qualification des bureaux d'études intervenant dans la filière du renouvelable et inciter les entreprises y activant à être certifiées.

A ce propos, une réflexion a été lancée au niveau du Commissariat afin de remédier à l'absence de critères réglementaires en matière de qualification des installateurs et bureaux d'études.

Le rapport souligne, dans le même sillage, que les projets de nouvelles villes notamment celles de Hassi-Messaoud, Boughzoul et El-Menea peuvent servir de modèles régionaux en matière de développement des énergies renouvelables.

Au sujet de l'importance d'entreprendre une restructuration «très profonde» en matière de gestion du réseau électrique national, le Cerefe a exprimé sa volonté de procéder à l'élaboration, dans les limites de ses compétences, de cahiers des charges précis. Ce dernier portera sur des projets pilotes fédérateurs, en détaillant le rôle de

chaque intervenant et en introduisant concrètement le concept d'autoconsommation, autoproduction et le stockage.

Concernant le volet «Efficacité énergétique», le rapport préconise de réorganiser de manière rationnelle le monde du transport qui est à la fois «dense, fortement pollueur et coûteux» pour le pays.

Pour ce faire, il est recommandé la généralisation du transport ferroviaire, d'accélérer la cadence de transformation du parc roulant national en GPL/c en agissant surtout «en amont».

Il est question aussi de se préparer à l'utilisation généralisée de la voiture électrique qui devrait connaître un grand essor durant la prochaine décennie.

L'actualisation de l'étiquetage énergétique des équipements mis sur le marché national et l'interdiction de l'auto-étiquetage qui se pratique actuellement en mettant le logo de l'Aprue sans que celle-ci ne fasse aucun audit énergétique pour le valider, sont parmi les recommandations du commissariat.

Ainsi, dans le cadre de l'élaboration des études architecturales des nouvelles constructions notamment les plus importantes, il est recommandé de réserver l'emplacement des systèmes à énergie solaire.

Manel Z.

## INFO EXPRESS

Oum El Bouaghi

### Fermeture de 22 locaux de commerce pour infraction aux mesures de confinement



Dans le cadre des opérations de contrôle de confinement sanitaire, et en application de l'arrêté du wali de la wilaya de Oum El Bouaghi n° 2191 daté du 16 novembre 2020, entrant dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les brigades mixtes relevant de la DCP de Oum El Bouaghi qui ont effectué durant le mois de novembre 2020, 800 interventions à travers les locaux de commerces dans les grands centres urbains de la wilaya afin de veiller sur la nécessité de se conformer aux règles de prévention, ont procédé à la fermeture de 22 locaux de commerce pour infraction aux règles sanitaires entre autres le non port de bavettes et au non-respect de la distanciation physique à l'intérieur des locaux de commerces. Les mêmes services ont dressé 119 avertissements avant la fermeture des locaux à l'égard des opérateurs économiques pour inconsciences en faisant fi des conditions d'accueil.

A.Remache

Mascara

### Rencontre virtuelle «Rêvons La Casbah» jusqu'au 11 décembre

Une rencontre virtuelle avec de nombreux intervenants et experts algériens et étrangers sur le thème «Rêvons La Casbah d'Alger» a été inaugurée samedi par l'association Arts et Patrimoine d'Alger, à l'occasion du 28e anniversaire du classement de cette cité millénaire au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco. Cette rencontre, qui se poursuit jusqu'au 11 décembre, prévoit des débats autour de différentes dimensions du projet de réhabilitation de La Casbah d'Alger, à l'image du volet administratif et juridique, économique et financier socio-culturel, technique ou encore esthétique.

Lors de cette première journée, l'expert de l'Unesco, Mounir Bouchnaki est revenu sur la chronologie du classement de La Casbah d'Alger au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco et a expliqué les avantages que peut représenter un pareil classement, en plus de la relation entre les Etats membres et l'Unesco et les responsabilités de chacun dans la préservation du patrimoine culturel. ■

OPPO

## OPPO A93 et les oreillettes Bluetooth OPPO Enco W31 pour clore l'année

OPPO, une des marques mondiales de smartphones et d'appareils connectés, lèvera bientôt le voile sur le dernier modèle de sa série A sur le marché algérien, le nouveau OPPO A93. Avec son design «Ultra Lisse» et sa technologie de pointe, notamment en matière de photographie de portrait, OPPO A93 promet à ses utilisateurs de jouir d'une toute nouvelle expérience hautement technologique.

Ce lancement sera accompagné de celui d'un autre produit – le premier de son type pour la marque dans le pays et dans le monde, à savoir, les nouvelles oreillettes Bluetooth Enco W31, une réelle révolution audio en Algérie. Grâce à sa suite de 6 caméras portrait – dont 4 caméras à l'arrière, boostées par IA et les caractéristiques techniques de ces dernières, notamment en matière de prise de vidéo, le nouveau OPPO A93 permettra aux plus expérimentés de ses utilisateurs de prendre des photos professionnelles en un rien de temps. Ses deux caméras frontales vous donneront les plus beaux selfies, vous présentant sous votre meilleur jour en toutes circonstances. Avec Double Lentille Bokeh, IA Portrait Couleurs et IA Portrait Super Clair, vos portraits auront l'air plus vrai que nature. Le nouveau OPPO A93 est également



équipé du mode Vidéo Ultra Stable qui vous permettra de prendre en vidéo, des cibles en mouvement avec un maximum de stabilité et de fluidité avec un minimum d'effort. OPPO A93 est livré avec IA Charge Nocturne et Mode Super Economie d'Energie, deux technologies exclusives à OPPO et qui ont pour vocation de garantir une gestion intelligente de l'affectation de l'énergie nécessaire aux diverses tâches que vous effectuez. Ainsi, la première adaptera l'usage de la batterie en fonction de vos heures de sommeil pour que votre batterie soit chargée à 100 % au moment de votre réveil, tandis que la seconde optimisera les 5 % derniers en basculant vers un affichage en noir & blanc et en n'autorisant que l'exécution de 6 applications prédéfinies. Grâce à ses 8 Go de RAM et ses 128 Go de ROM, le nouveau OPPO A93 offre l'une des meilleures expériences utilisateurs du marché.

L'Algorithme Anti-Décalage détecte et détruit les fichiers causant des erreurs data, supprimant de fait les blocages et les bugs du téléphone fréquemment liés à l'usage de l'espace de stockage. Le lancement du dernier OPPO A93 sera accompagné d'un autre lancement – le premier de la marque en Algérie et dans le monde, celui des oreillettes Bluetooth Enco W31, qui changera la conception de l'expérience audio jusque-là connue des utilisateurs, garantissant la meilleure qualité de son du marché, notamment en fonction appel, grâce aux multiples technologies de pointe qui l'équipent. Bien plus d'attributs et de fonctionnalités sur ces deux produits de haute technologie, OPPO A93 et OPPO Enco W31, seront dévoilés lors du lancement de ces derniers en Algérie, le 12 décembre prochain. Restez connectés !

C.P

## Effondrement d'un vieil immeuble à La Casbah d'Alger Huit personnes secourues

Huit personnes ont été secourues et évacuées, samedi à l'aube, suite à l'effondrement d'un mur extérieur et des escaliers d'un ancien immeuble sur les hauteurs de La Casbah d'Alger, «sans qu'aucune victime ne soit déplorée», a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. «Immédiatement après un effondrement partiel de cet ancien immeuble, situé au 5, rue Nafisa sur les hauteurs de La Casbah, les agents de la Protection civile sont intervenus pour secourir huit personnes occupant les lieux», a précisé à l'APS le chargé de la communication à la direction de la



Protection civile de la wilaya d'Alger, le Lieutenant Khaled Benkhalfallah. Il a ajouté que trois camions, trois ambulances et une équipe de secours avaient été mobilisés pour cette opération. De son côté, le président de l'Assemblée populaire communale (P/APC) de La Cas-

bah, Omar Ztili, a fait savoir que l'immeuble en question se compose de deux étages (rez-de-chaussée et premier étage), ajoutant que «les quatre familles qui y habitaient ont été évacuées et prises en charge dans les meilleures conditions».

Agence

## Handicapés : la plateforme numérique «La solidarité nationale à l'écoute» lancée



La plateforme numérique «La Solidarité nationale à l'écoute» a été lancée jeudi au Centre international de conférences (CIC) à Alger dans le but de fournir un ensemble de prestations sociales gérées par les services du secteur de la solidarité nationale, notamment en faveur des personnes handicapées. (Photo > D.R.)

## ONU: l'Algérie réalise de «grandes avancées» dans la promotion des droits des handicapés



L'Algérie a réalisé de «grandes avancées» en matière de promotion des droits des personnes en situation d'handicap, a soutenu jeudi à Alger le coordonnateur résident du système des Nations-unies en Algérie, Eric Overvest, saluant «l'engagement politique» du pays en matière de prise en charge et d'insertion de cette frange de la société. (Photo > D.R.)

## Oran : la prise en charge des sidéens perturbée par la crise sanitaire Covid-19



La prise en charge des malades atteints du Syndrome Immuno-Déficitaire Acquis (Sida) dans la wilaya d'Oran a été lourdement impactée par la crise sanitaire liée à la Covid-19, selon les professionnels du secteur qui évoquent de grandes perturbations et craignent de voir le nombre de cas exploser dans les années à venir. (Photo > D. R.)

## Santé : Sidal signe un accord avec la société Indonésio-coréenne CKD OTTO Pharma



Le groupe pharmaceutique public Sidal et la joint-venture Coréo-Indonésienne, CKD OTTO Pharma, ont signé, jeudi à Alger, un protocole d'accord de partenariat et de coopération dans le domaine de la fabrication de produits oncologiques pour chimiothérapie conventionnelle. (Photo > D. R.)

France

## Manifestations «pour les droits sociaux et la liberté», et des heurts à Paris



■ Le chef de l'Etat, Emmanuel Macron, est accusé de multiplier les mesures «liberticides».

(Photo : D.R)

«Les casseurs cassent la République», s'est indigné le ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin, à l'issue de la manifestation, qui a réuni à Paris 5.000 personnes.

Avec pour mots d'ordre «la défense des droits sociaux» et celle des libertés, les quelque 90 rassemblements organisés en France ont réuni 52.350 personnes, selon le ministère de l'Intérieur. Au total, 64 interpellations ont eu lieu et 8 membres des forces de l'ordre ont été blessés, a indiqué le ministère. À Paris, le cortège de plusieurs milliers de personnes avait démarré dans le nord de la capitale, sous haute surveillance policière, une semaine après une précédente manifestation qui s'était achevée avec de violents heurts.

Des projectiles ont été lancés sur les forces de l'ordre qui ont répliqué en faisant usage de gaz lacrymogènes, ont constaté des journalistes de l'AFP. Entre «400 et 500 éléments radicaux», selon une source policière, ont commis de nombreuses dégradations. «Tout le monde déteste la police», «anti, anti-anticapitalistes», ont notamment scandé certains participants. Des barricades ont également été incendiées.

### Incidents ailleurs en France

Des incidents se sont également produits ailleurs comme à Lyon (est) et à Nantes (ouest), où deux policiers

**Voitures incendiées, vitrines brisées, jets de projectiles : des scènes de vandalisme ont émaillé, samedi, une manifestation parisienne, organisée dans le cadre d'une Journée de rassemblements pour la défense des droits sociaux et des libertés dans plusieurs villes de France.**

ont été blessés, dont l'un par un cocktail Molotov. Des rassemblements ont également eu lieu à Toulouse (sud-ouest), à Montpellier (sud), à Rennes (ouest), à Strasbourg (est) et à Bordeaux (sud-ouest). Initialement prévue comme un rassemblement syndical contre la précarité, traditionnellement organisé par le syndicat CGT le premier samedi de décembre, la journée a vu s'aggraver la contestation contre la loi sécurité globale, qui mobilise les défenseurs des libertés depuis plusieurs semaines. Le texte prévoit un encadrement de la diffusion d'images de policiers en service, et ses détracteurs estiment qu'il porte atteinte «à la liberté de la presse, à la liberté d'expression et à la liberté de manifester», et va instaurer «des outils de surveillance de masse». Les manifestants entendaient aussi dénoncer les violences policières après deux affaires, fin novembre, qui ont provoqué une

onde de choc en France : le passage à tabac d'un producteur de musique noir — pour lequel 3 policiers ont été inculpés — et l'évacuation brutale d'un camp de migrants à Paris. «En deux ans, j'en ai vu des violences, c'est anormal qu'on ne puisse pas filmer», a déclaré à l'AFP à Paris Nadine, un membre des Gilets jaunes, mouvement de contestation sociale né fin 2018 et marqué par des manifestations régulières pendant plus d'un an, dont certaines très violentes. «Il n'y a pas opposition entre les libertés publiques et individuelles et le fait de se battre contre la précarité et le chômage, surtout dans la période», a estimé le secrétaire général de la CGT, Philippe Martinez, dans le défilé parisien.

### Policiers en colère

Ces manifestations interviennent au lendemain d'un entretien du président Emmanuel Macron au média en ligne Brut, très prisé des jeunes, pour tenter d'apaiser le climat. Accusé de multiplier les mesures «liberticides», le chef de l'État a dénoncé un «grand mensonge». «Je ne peux pas laisser dire qu'on réduit les libertés en France», a-t-il martelé. «On n'est pas la Hongrie ou la Turquie». Le chef de l'État a prôné l'apaisement, en dénonçant à la fois les violences de certains policiers et celles commises contre les forces de l'ordre.

Il a également expliqué vouloir regarder en face la question des contrôles au faciès. Il a promis le lancement, en janvier, d'une plateforme nationale de signalement des discriminations, gérée par l'État, le défenseur des droits et des associations. Les caméras-piétons pour les policiers seront parallèlement généralisées. Des propos qui ont fait bondir les principaux syndicats de gardiens de la paix, qui ont appelé samedi à cesser les contrôles d'identité.

Le syndicat Alliance a ainsi dénoncé «la défiance de l'État vis-à-vis des policiers».

R.I

Mali

## Le colonel Malick Diaw élu à la tête du Conseil national de transition

Le colonel Malick Diaw, a été élu samedi à la tête du Conseil national de transition (CNT), un organe législatif, ont rapporté plusieurs médias locaux. Le Conseil, qui compte 121 sièges et regroupe des partis politiques, des représentants de la société civile, des syndicats et des militaires, était réuni à Bamako pour sa session inaugurale au centre international de conférence de Bamako. Seul candidat à la présidence du CNT, le colonel Malick Diaw a été élu par acclamation. Depuis quelques semaines son nom circulait déjà sur les réseaux sociaux comme probable président du conseil, ce qui a été confirmé par son élection. La mise en place de cet organe législatif de la transition est prévue par la charte de la transition qui stipule en son article 14 qu'il sera composé de 121 membres répartis entre

les forces vives de la nation. Et l'article 15 de la charte stipule que «le Conseil de la transition est présidé par une personnalité civile et militaire élue en son sein». Les officiers de l'armée ont remis le pouvoir entre septembre et octobre à un gouvernement intérimaire, censé diriger le pays pendant 18 mois avant la tenue d'élections. Les autorités maliennes ont communiqué jeudi la composition de ce futur organe législatif de la transition censée rétablir l'ordre constitutionnel. Après la désignation d'un président, d'un Premier ministre et d'un gouvernement de transition entre fin septembre et début octobre, il restait aux autorités mises en place après le changement politique du 18 août à créer le troisième organe, législatif, de cette période transitoire.

R.I



■ Mali : le colonel Malick Diaw, président du CNT. (Photo : D.R)

Bir Lahlou

## L'APLS poursuit le bombardement des sites militaires marocains pour le 23<sup>e</sup> jour consécutif

Les unités de l'Armée de libération populaire sahraouie (ALPS) continuent de lancer des attaques ciblées contre des sites de retranchement militaires des forces marocaines derrière le mur de la honte, a indiqué le communiqué militaire n 23 rendu public par le ministère de la Défense sahraoui.

Les unités de l'ALPS ont lancé, «vendredi et samedi, des attaques ciblées contre les brèches des forces d'occupation marocaine derrière le mur de l'humiliation et de la honte, notamment à Gourara dans la ville d'Al Farsia, Rous Es-sebti et Cheidhmya à Mehbes ainsi que Galb Dhalem à Tichla, ou encore à

Aadim Oum Jloud à Aousserd», précise la même source. Les attaques des unités de l'armée sahraouie se poursuivent ainsi, «en infligeant à l'occupation marocaine plus de pertes matérielles et humaines le long du mur de la honte», a souligné la même source. A noter que l'Armée sahraouie lance quotidiennement d'intenses offensives le long des sites de retranchement des forces d'occupation marocaines, suite à la violation par le régime royal du cessez-le-feu et le ciblage de civils sahraouis désarmés qui manifestaient pacifiquement devant la brèche illégale d'El Guerguerat.

R.I

Ces manifestations interviennent au lendemain d'un entretien du président Emmanuel Macron au média en ligne Brut, très prisé des jeunes, pour tenter d'apaiser le climat. Accusé de multiplier les mesures «liberticides», le chef de l'État a dénoncé un «grand mensonge».

**INFO EXPRESS**

Tlemcen

**L'artiste M'hamed Bouhaddaj expose ses nouvelles œuvres après 30 ans d'exil à l'étranger**

L'artiste peintre et sculpteur M'hamed Bouhaddaj, enfant de Tlemcen, retourne à sa ville natale après 30 ans d'exil, pour exposer ses nouvelles œuvres à la maison de la culture «Abdelkader Alloula», à l'initiative du Centre des arts et des expositions de Tlemcen (CAREX). L'artiste autodidacte, dont la notoriété artistique est plus que confirmée tant à l'échelle nationale qu'internationale, revient vers le public tlemcenien avec une nouvelle collection de peinture réalisée entre 2019 et 2020. L'exposition, fruit d'un long parcours artistique, présente une centaine de tableaux puisés d'écoles artistiques diverses. A ce sujet, le plus âgé des peintres de Tlemcen à 72 ans dira : «Je ne me plie jamais aux exigences d'une école précise. Je peints instinctivement quand je suis inspiré». Le public tlemcenien, notamment les jeunes générations, découvre ses œuvres, notamment celles relatives aux dessins rupestres du Tassili et les sculptures de l'homme ancien de cette région. ■

**Relizane**

## Pour un environnement sain à Dar Ben Abdallah

**Pour instaurer un environnement sain, une grande opération de nettoyage et d'enlèvement d'ordures, ayant mobilisé les moyens nécessaires comme les camions, les tractopelles, impliquant le CET, la DTP, la DRE, les services de l'APC, des citoyens et des associations, a été menée au niveau de la commune de Dar Ben Abdallah, relevant de la daïra de Zemmoura qui compte près de 15.000 habitants, en ce début de semaine pour débarrasser les endroits où étaient entreposés les dépotoirs ici et là d'ordures ménagères, du fait de l'insuffisance des bacs à ordures.**



Relizane : campagne de nettoyage et d'enlèvement d'ordures dans la commune de Dar Ben Abdallah. (Photo : D.R)

Ces ordures, faut-il le rappeler, «empoisonnaient» la vie des riverains qui se plaignaient de la prolifération des moustiques et des odeurs nauséabondes. S'agissant du centre de collecte des ordures, distant de cette localité d'environ trois kilomètres, connu sous le nom durant les années de la dernière décen-

nie noir de « Refuge des sanguinaire », vers lequel les camions de collecte des ordures ménagères des communes de Dar Ben Abdallah et Beni Dergoune sont acheminées depuis la fermeture de celui de la décharge communale pour cause de saturation, le direc-

teur du CET, en l'occurrence Mustapha Ben Hadj Djelloul, nous a déclaré que «les moyens nécessaires ont été déployés afin d'empêcher que les mauvaises odeurs ne s'en

dégagent comme l'aspersion avec un liquide spécial et des engins de travaux publics pour le tri et autres opérations de manutention.

**N.Malik**

**Sûreté d'Alger**

## Démantèlement de plusieurs associations de malfaiteurs

**Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont réussi, lors d'opérations distinctes menées dans le cadre de la lutte contre la criminalité, à démanteler plusieurs associations de malfaiteurs et à saisir des quantités importantes de drogue, a indiqué vendredi un communiqué des mêmes services.**



Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger «ont réussi à arrêter 3 suspects, avec la saisie de 103,97 grammes de cannabis, 228 comprimés psychotropes et 251.500 DA», explique la même source. La première affaire traitée par les services de la 9ème Sûreté urbaine de Aïn Naadja, relevant de la circonscription administrative de Bir Mourad Raïs, a abouti à «la saisie de 190 comprimés psychotropes, un petit morceau de cannabis, des armes blanches prohibées de différents types et tailles, une bouteille de gaz lacrymogène et 19,5 millions de centimes».

Quant à la deuxième affaire, traitée par les services de la Sûreté de la circonscription administrative de Draria, elle a abouti à l'arrestation d'un suspect qui était en possession d'une feuille de drogue pesant 97,4 grammes, 5 morceaux de drogues pesant 6,57 grammes,

38 comprimés psychotropes et un montant de 56.500 de dinars. Après la poursuite de l'enquête, un autre suspect a été arrêté. Dans le cadre de sa lutte contre la criminalité, la brigade mobile de la police judiciaire de Gué de Constantine a traité une affaire relative à la constitution d'une association de malfaiteurs, à la possession de stupéfiants de types cannabis et drogues dures, au trafic et l'afichage à d'autres personnes via les réseaux sociaux et au port d'armes blanches prohibées, ce qui a abouti à «l'arrestation de 6 individus et la saisie de 442 grammes de cannabis, 25 comprimés psychotropes, 4 téléphones portables, des armes blanches prohibées, un fusil de chasse, deux véhicules touristiques et une moto». Les

services de la 1re Sûreté urbaine d'El Achour ainsi que la 6ème de Sebala ont traité «4 affaires liées au vol aggravé et en réunion, effraction avec mise à disposition d'un véhicule et port d'armes blanches prohibées». Ces affaires ont abouti à l'arrestation de deux mis en cause avec récupération d'une arme blanche. La Brigade mobile de la Police judiciaire de Douira a, quant à elle, traité une affaire liée à la possession, à la commercialisation et au transport des boissons alcoolisées sans licence et évasion fiscale, laquelle s'est soldée par la saisie de près de 25.000 unités de différents types et volumes, d'une valeur de 260 millions de centimes.

**R.R**

**Douane (Port d'Ager)**

## Mise en échec d'une tentative d'introduction de stupéfiants et de psychotropes

Les services des douanes algériennes ont mis en échec une tentative de contrebande et d'introduction sur le territoire national de quantités considérables de stupéfiants et de comprimés psychotropes qui étaient à l'intérieur d'un véhicule touristique provenant de France à bord d'un bateau a indiqué jeudi, un communiqué de la Direction générale des douanes (DGD). Les services des douanes du port d'Alger ont mis en échec, mercredi, au niveau de l'Inspection principale du contrôle des voyageurs relevant de l'Inspection divisionnaire des douanes aux régimes particuliers, une tentative de contrebande et d'introduction sur le territoire national de produits prohibés, à savoir, une quantité de drogues dures (195 gr de cocaïne) et de comprimés psycho-

tropes, lit-on dans le communiqué. Les produits prohibés étaient parfaitement dissimulés à l'intérieur d'un véhicule touristique arrivé en Algérie à bord d'un ferry en provenance de France, réimportés dans le cadre des opérations de fret maritime en vue de rapatrier les véhicules des citoyens résidents, bloqués à l'étranger suite à la propagation du nouveau Coronavirus. Les services des douanes ont, par la suite, procédé à la saisie des produits prohibés et à la constitution d'un dossier de contentieux à l'encontre du contrevenant, en application des dispositions des articles 21 et 325 bis du Code des douanes et de la Loi n 04-18 du 25 décembre 2004. Le contrevenant a été présenté devant les juridictions compétentes.

**Agence**

**INFO EXPRESS**

Culture

### Les dossiers de classement du couscous et de la musique Raï au patrimoine mondial examinés bientôt

Les dossiers pour le classement du couscous et de la musique Raï, chant populaire d'Algérie, au patrimoine immatériel de l'humanité devront être examinés lors de la 15e session du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, prévu en ligne du 14 au 19 décembre, indique l'Unesco sur son site Internet. Déposé en mars

2019 auprès du Comité d'évaluation de l'Unesco au nom de quatre pays maghrébins, le dossier de classement du couscous, plat millénaire et très populaire dans le Maghreb figure parmi une quarantaine d'autres candidatures à examiner par le Comité qui devra statuer sur leur inscription en 2020 sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Des réunions ont regroupé des experts et représentants des ministères de la culture et du patrimoine de Tunisie, de Mauritanie et du Maroc en plus de l'Algérie, représentée par le directeur du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (Cnrpah) et le chercheur en anthropologie, Slimane Hachi.

**R.R**

Alger

## Aménagement prochain de 15 services d'urgences médico-chirurgicales

**Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a fait état, samedi à Alger, d'un programme d'aménagement et d'équipement de 15 services d'urgences médico-chirurgicales au niveau de structures de santé de proximité à Alger en vue d'alléger les grands établissements hospitaliers.**

Accompagné du wali d'Alger, Youcef Charfa, lors d'une visite d'inspection des travaux de la nouvelle unité des urgences médico-chirurgicales au niveau du CHU de Mustapha-Pacha, le ministre a annoncé que 15 services similaires au niveau de structures de santé de proximité à Alger seront dotés en équipements de pointe afin d'assurer des services de qualité et alléger la pression sur les grands hôpitaux. Cette opération «sera généralisée à l'ensemble du territoire national dans le cadre de la stratégie de modernisation du système sanitaire, sur instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune», a-t-il ajouté.

Il a précisé que cette nouvelle unité médico-chirurgicale (ex-garderie du CHU Mustapha-Pacha), dont les travaux sont en cours, sera un petit hôpital pilote pour la prise en charge optimale des cas urgents en vue d'alléger la pression sur les deux services d'urgences du même hôpital. Une enveloppe financière a été mobilisée par la wilaya d'Alger pour la réalisation des travaux sur 3 étages afin d'aménager des salles de soins, d'orientation, et de réanimation aux normes in-



La nouvelle unité des urgences médico-chirurgicales de Mustapha-Pacha constitue une expérience pilote à l'échelle nationale. (Photo : D.R)

ternationales. Le ministre a souligné que l'entrée en service des 15 unités d'urgences médicales et chirurgicales, réparties à travers les établissements de santé de proximité d'Alger, «permettra de soulager les grands hôpitaux qui enregistrent au quotidien un afflux de 1.100 malades, dont 70% peuvent être pris en charge au niveau des structures de proximité».

Pour sa part, le wali d'Alger a indiqué les travaux d'aménagement des ces unités sont programmés en 2021 dans le cadre du budget supplémentaire de wilaya, en coordination avec l'Assem-

blée populaire de wilaya (APW). Dans le cadre des projets du secteur de la Santé en cours de réalisation, le wali d'Alger a fait savoir qu'une enveloppe de 35 millions de dinars a été affectée à la réalisation d'une pénitente vers l'hôpital Issaad Hassani à Beni Messous.

Le directeur général du CHU Mustapha-Pacha, Bennana Abdeslam, a souligné, quant à lui, que la nouvelle unité des urgences médico-chirurgicales de Mustapha-Pacha «constitue une expérience pilote à l'échelle nationale», ajoutant que ce «mini-hôpital sera doté

d'équipements et de matériel modernes en matière de réanimation et de prise en charge des différents cas urgents».

Dans une déclaration à l'APS, le directeur des travaux publics de la wilaya d'Alger, Abderrahmane Rahmani, a affirmé que l'ensemble des propositions formulées par le ministre de la Santé sont pris en charge concernant la réalisation d'issues d'entrée et de sortie au niveau du CHU Mustapha-Pacha pour fluidifier le trafic vers la nouvelle structure des urgences.

R.R./Agence

Zones d'ombre à Sidi Bel-Abbès

## Campagne de dépistage du cancer du sein

Une cérémonie a été organisée, mercredi dernier, en l'honneur des médecins qui ont organisé une campagne de dépistage du cancer du sein dans les zones d'ombre de Sidi Bel-Abbès à l'initiative du bureau de wilaya de l'UNFA. Des gynécologues et des épidémiologistes ont examiné pendant des malades dans plusieurs localités rurales. La responsable de cette organisation, la députée Nacéra Djili a mis en relief les ef-

forts des autorités locales et la disponibilité du wali dans la concrétisation de cette opération qui a connu un large succès tout en insistant sur le mérite du corps médical et sa mobilisation.

Pour sa part, la secrétaire générale de l'UNFA, Noria Hafsi, a abondé sur ce registre pour rappeler l'engagement de la femme algérienne dans toutes les épreuves douloureuses subies par le pays et son at-

tachement à une solidarité nationale avant de rappeler l'intérêt accordé à la notion de société civile consacrée par la nouvelle Constitution.

Une notion qu'il convient de traduire pleinement sur le terrain pour approfondir le dialogue, l'implication citoyenne et la gestion participative du pays, a-t-elle ajouté. L'allocation a permis également d'aborder l'effort consenti par l'Etat en cette

phase cruciale que traverse le pays pour la préservation de la santé de la population.

Des cadeaux ont été remis à la fin de cette cérémonie aux participants de la caravane conformément au programme élaboré, qui dure dans le temps et l'espace pour donner de la résonance à l'expression de la santé de proximité.

Agence

Tizi Ouzou

## Essour Oudjehli : L'incroyable «muraille de l'inconnu»

Une vidéo est diffusée sur le net, montrant les vestiges d'une muraille visible dans certains villages, notamment Boudjima et Timizart, au nord-est de la wilaya de Tizi Ouzou. L'auteur de ce documentaire, Ali Hedjaz, souligne que la muraille Essour Oudjehli (muraille de l'inconnu) n'est pas le résultat d'une quelconque érosion. Des grosses pierres taillées et alignées sont érigées en certains endroits, a-t-on constaté. Cette muraille a été érigée 9000 ans avant notre ère, selon Ali Hedjaz, qui

ajoute qu'elle n'a pas fait l'objet d'études archéologiques. Haute de 4 à 5 mètres, cette muraille est construite en pierre graniteuse, affirme-t-il. Au village Bougdama, cette muraille est toujours intacte en certains endroits.

Un fragment appelé par les habitants «Alghem» (chameau) dépasse trois mètres et laisse entrevoir que la pose des pierres est le fait de l'homme.

Un ensemble de pierres taillées est éparpillé sur le tracé de cette muraille. Des

portions de ce vestige millénaire ont résisté tant bien que mal aux aléas de la nature.

Une partie des pierres a été réutilisée pour la construction des maisons des villages situés à sa périphérie. La muraille ne suscite pas d'intérêt de la part des services en charge de la protection du patrimoine.

La légende en attribue la construction à des êtres géants dotés de forces surnaturelles qui leur permettaient de soulever des pierres d'une telle dimension. Elle au-

rait été construite durant la période romaine, selon Ali Hedjaz.

Contactée, la directrice de la culture, Nabila Goumeziane, a indiqué que cette muraille n'est pas répertoriée dans la nomenclature des sites archéologiques de la wilaya, précisant toutefois qu'une équipe du service du patrimoine culturel sera dépêchée sur ce site pour effectuer des explorations et déterminer sa valeur patrimoniale.

Agence



## Programme



12.00 Petits plats en équilibre  
13.00 Journal  
13.40 Petits plats en équilibre  
13.55 Coup de foudre pour l'apprenti du Père Noël  
15.45 Mister Noël  
17.25 Familles nombreuses : la vie en XXL  
18.15 Les plus belles vacances  
19.00 Journal  
20.55 C'est Canteloup  
21.05 C'est Canteloup  
21.55 Un bébé pour Noël  
23.05 Un bébé pour Noël  
23.50 New York Unité Spéciale



12.00 Tout le monde veut prendre sa place  
13.45 La p'tite librairie  
15.05 Je t'aime, etc.  
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre  
18.40 Vélo club  
19.20 N'oubliez pas les paroles  
20.00 Journal  
20.40 Basique, l'essentiel de la musique  
21.05 Quand sort la recluse  
22.40 Quand sort la recluse



08.50 M6 Boutique  
10.55 Ça peut vous arriver  
11.30 Ça peut vous arriver chez vous  
12.00 Le journal  
14.00 Une histoire d'amour à Noël  
15.55 Incroyables transformations  
16.25 Les reines du shopping  
17.25 Les reines du shopping  
18.45 Le journal  
20.55 Scènes de ménages  
21.50 L'amour vu du pré  
22.00 L'amour vu du pré  
23.20 L'amour vu du pré



06.30 Boule et Bill  
06.42 Boule et Bill  
07.09 Ludo  
07.00 Garfield & Cie  
08.04 Raconte-moi les gestes barrières  
08.05 Ô Sud !  
08.35 Salto à la rescousse  
10.50 Ensemble c'est mieux !  
11.20 La nouvelle édition  
11.25 Météo  
11.55 Journal  
12.45 Météo  
12.50 Rex

13.55 Rex  
14.25 Rex  
15.05 Un livre, un jour  
16.10 Des chiffres et des lettres  
17.10 Salto  
19.20 Plus belle la vie  
20.00 Vu  
20.15 Une minute pour l'emploi  
20.45 Tout le sport  
20.50 Laisse entrer la nature  
21.05 120 battements par minute



20.30 Journal  
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse  
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage  
22.54 Le journal  
23.25 Chef.fe.s de brousse



15.00 Un dîner presque parfait  
16.55 Un dîner presque parfait  
17.50 Un dîner presque parfait  
18.50 Un dîner presque parfait  
21.05 Lara Croft : Tomb Raider  
23.20 Encore heureux



16.50 Late Night  
19.15 L'info du vrai  
20.13 L'info du vrai, le mag  
20.48 La boîte à questions  
20.52 Groland le zapoï  
21.01 La Gaule d'Antoine  
21.07 A couteaux tirés  
21.59 The Head  
22.52 American Horror Story  
23.34 American Horror Story



19.16 Chacun pour tous  
20.50 The Hate U Give : la haine qu'on donne  
23.00 Night Call



15.35 Mexique sauvage  
16.30 La guerre des trônes, la véritable histoire de l'Europe  
17.30 C à dire ?!  
17.45 C dans l'air



16.35 Mentalist  
17.30 Mentalist  
18.25 L'avant Quotidien  
19.25 Quotidien, première partie  
21.10 Quotidien  
21.15 Star Wars Episode V  
23.30 Star Wars Episode IV : un nouvel espoir



09.00 Les contes des 1001 darkas  
13.50 Maigret  
19.43 TPMP : première partie  
20.42 Touche pas à mon poste !  
21.57 Balance ton post ! L'after  
22.57 Balance ton post ! L'after  
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse  
20.10 Une saison au zoo  
20.40 Une saison au zoo  
21.40 La p'tite librairie  
21.05 Les hors-la-loi de la nature  
22.35 Les hors-la-loi de la nature



11.54 Le tueur  
17.01 Le pacte des loups  
19.25 Lukas  
20.50 Rocky V  
22.30 Rocky Balboa

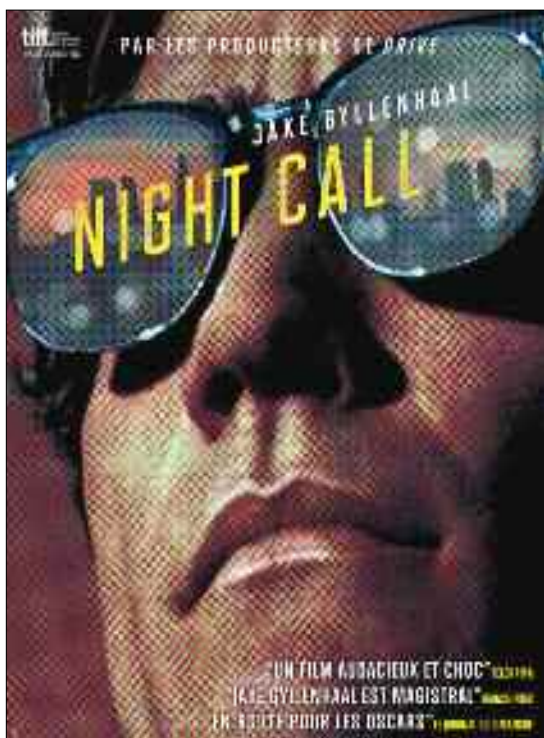


19.45 Arte Journal  
20.49 De Gaulle à la plage  
20.55 Tandem  
22.25 Jean Rochefort, l'irrésistible  
23.20 Sabrina



19.55 Poursuite 10 km dames  
20.25 Poursuite 15 km messieurs  
20.55 Eurosport News  
21.00 Individuel 20 km messieurs  
22.00 Sprint 10 km messieurs  
23.05 LEurosport News  
23.10 Cyclo-cross  
23.55 Cyclo-cross

## Sélection



### Ciné Premier - 23.00

#### Night Call

Thriller de Dan Gilroy

→ Pour Lou Bloom, reporter free lance prêt à tout, un seul crédo : l'image choc ! Sillonant Los Angeles la nuit, branché sur la fréquence de la police, il est en quête des faits divers les plus crapuleux. Quitte à parfois franchir la ligne jaune... Lou Bloom veut absolument faire carrière dans le journalisme télé. Et pour cela il est prêt à tout. Il est persuadé que s'il se donne à fond, il parviendra à ses fins. Au volant de sa voiture, il parcourt la ville la nuit à la recherche d'une affaire qui lui permettra de percer.

### Ciné Premier - 20.50

#### The Hate U Give : la haine qu'on donne

Drame de George Tillman Jr.

→ Starr a 16 ans, elle est noire et vit dans un quartier difficile, rythmé par les guerres de gangs, la drogue et les descentes de police. Tous les jours, elle rejoint son lycée blanc situé dans une banlieue chic. Tous les jours, elle fait le grand écart entre ses deux vies, ses deux mondes.

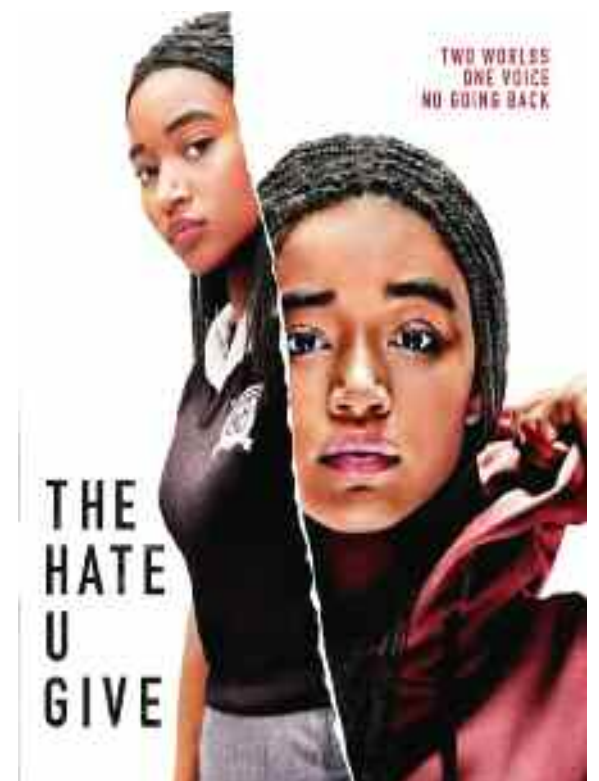


### Ciné Frisson - 20.50

#### Rocky V

Film d'action de John G Avildsen

→ Miné par quinze ans de combats, un champion de boxe, qui n'aspirait plus qu'à vivre en paix au sein de sa famille, doit remonter une dernière fois sur le ring par la faute d'un organisateur sans scrupule. Après avoir vaincu le champion soviétique Drago, Rocky Balboa revient épuisé à Philadelphie avec sa femme, Adrian, et son beau-frère, Paulie.



**PLATEFORME NUMÉRIQUE DES LANGUES AFRICAINES**

**ASSAD PREND PART À LA RÉUNION DE LANCEMENT**

Le Secrétaire général du Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA), et membre de la commission des langues transfrontalières de l'Académie africaine des langues (ACALAN), Si El Hachemi Assad, a pris part jeudi à une réunion consacrée aux préparatifs pour le lancement de la plateforme numérique des langues africaines, indiquée vendredi un communiqué du HCA. Organisée par l'ACALAN, la réunion, tenue en visioconférence, a permis d'aborder «la méthodologie et les approches ayant trait aux contenus numériques relatifs aux langues», selon la même source. Les critères de sélection des membres devant piloter le projet ont été également définis lors de cette réunion. Ont pris part à cette réunion, les membres de l'ACALAN et des experts de différents pays africains, ajoute-t-on de même source. Pour rappel, le SG du HCA avait annoncé, mercredi dernier depuis Batna, que le lancement des festivités nationales officielles du nouvel An amazigh Yennayer 2971 aura lieu le 9 janvier prochain à Menaâ (wilaya de Batna).

R.C.

**«MATRIX», «DUNE», «SUICIDE SQUAD»...**

**WARNER SORTIRA SES FILMS EN STREAMING ET AU CINÉMA**

C'est du jamais vu. Les studios Warner ont annoncé le 3 décembre que tous leurs films de 2021 sortiraient en même temps au cinéma et en streaming. La nouvelle a fait l'effet d'une bombe. Pour limiter l'impact de la pandémie de coronavirus sur leur activité, les studios Warner Bros ont décidé jeudi que tous leurs films prévus en 2021 aux États-Unis, dont les très attendus Matrix 4 et Dune, seraient diffusés sur leur plateforme de vidéo à la demande HBO Max parallèlement à leur sortie en cinéma. L'annonce, qui bouleverse les codes et les pratiques de l'industrie, témoigne de la difficulté pour Hollywood de s'adapter à la crise sanitaire aux États-Unis qui a contraint la plupart des salles de cinéma du pays de fermer. Pour Jeff Bock, analyste du secteur pour la société spécialisée Exhibitor Relations, il s'agit tout simplement du «plus grand séisme que l'industrie du cinéma ait jamais connu».

M.R.

Histoire

## Laghouat se remémore l'un des pires massacres de la France coloniale



Le secrétaire général de l'Organisation nationale des Moudjahidine de Laghouat, Madani Lebtar, évoque le souvenir douloureux de cet événement qui a fait plus de 2.500 martyrs, qualifiant d'«holocauste» l'utilisation, lors de la bataille qui s'est déroulée sur les rives de l'Oued Mzi, d'obus chargés de Chloroforme, un composant chimique toxique, devenant létal à un certain degré de concentration et dont l'inhalation provoque une forte inflammation des poumons et la mort par asphyxie. Le bombardement de la ville avec des charges chimiques, exécuté par l'armée coloniale sous la conduite des généraux Pellissier, Puscaren et Joseph, contre la population locale et ses résistants sous la conduite de valeureux résistants à l'instar de Bennacer Benchohra, Cherif Benabdallah et Telli Belakhal, a fait pas moins de 2.500 morts parmi une population locale estimée alors à quelques 3.500 âmes, a-t-il précisé.

**La ville de Laghouat remémore aujourd'hui le souvenir d'un des pires massacres perpétrés à l'encontre du peuple algérien par la France coloniale qui a recouru, dans sa prise de la ville le 4 décembre 1852, à l'utilisation de gaz toxiques, décimant près des deux tiers de sa population.**

Après cette bataille meurtrière ayant montré quant même une brave et farouche résistance en dépit de l'inégalité des forces et des moyens, la soldatesque française est entrée dans la ville pour y découvrir des corps disséminés à différents endroits, et achever les blessés et les personnes agonisantes, à un degré de cruauté tel que même les soldats français ayant pris part au massacre ont été étonnés de la manière «inhabituelle» avec laquelle a été décimée la population de Laghouat en utilisant l'arme chimique, a relaté Dr.Aissa Bougrine, enseignant au département d'Histoire de l'Université Amar Thelidi à Laghouat. Pour les historiens, l'utilisation par l'armée coloniale française de cette méthode inhumaine était la seule manière de faire plier Laghouat, une

ville-forteresse qui était ceinte d'un rempart de ses quatre côtés et derrière lequel étaient positionnés les artilleurs. Un dispositif qui n'a pu être percé que par le recours à l'artillerie lourde et les obus de chloroforme, pour parvenir à l'objectif de prise de cette ville géostratégique qui constituait la porte vers la conquête du Sahara algérien et de ses richesses naturelles souterraines. Selon le directeur des Moudjahidine de Laghouat, Mohamed Halmouche, le musée du Moudjahid renferme plusieurs témoignages d'officiers français sur la résistance de Laghouat, dont un est des plus éloquentes. Celui-ci raconte : «une fois débarrassés des corps des morts, il ne restait plus de survivants, hormis les soldats français, dans la ville fantôme où toutes les habitations étaient

vides, sans exception». «J'entraîs dans cette ville silencieuse, frappée d'une mort violente. Le massacre était effroyable, et les habitations, les kheimas et les rues étaient jonchées de dépouilles de plus de 2.500 morts, entre hommes, femmes et enfants. La France avait besoin de cet holocauste pour prouver sa puissance aux tribus combattantes dans le Sahara», est-il raconté.

Ce témoignage est «un aveu de l'atrocité d'un des pires et violents massacres et crime contre l'humanité à travers l'Histoire», estime M.Halmouche.

Le directeur des Moudjahidine de Laghouat émet, à ce titre, le souhait de voir réaliser un film documentaire sur les événements ayant jalonné l'histoire rayonnante de la région, dont les hommes et les femmes ont préféré la mort à la capitulation devant un colonisateur recourant à des méthodes abjectes et inhumaines pour assouvir ses visées expansionnistes en terre algérienne.

R.C.

Site archéologique de Guergour à Seriana

## Découverte d'une inscription libyque

Une inscription libyque ancienne a été découverte récemment au site archéologique Guergour de la commune de Seriana dans la wilaya de Batna, a indiqué vendredi à l'APS, le directeur local de la culture et des arts, Omar Kabour. Le même responsable, également chercheur universitaire et spécialiste en archéologie, a expliqué que l'importance de cette inscription, trouvée par hasard le 25 novembre dernier, est qu'elle pourrait «confirmer l'existence d'un site archéologique important dans la région de Seriana datant de la période antérieure à la présence romaine dans

la région, d'autant plus qu'il s'agit de la deuxième inscription du genre, trouvée sur le même site». «Cette inscription peut également confirmer ce que les archéologues relèvent depuis des années s'agissant des sites archéologiques de la région et le fait qu'ils n'étaient pas tous de l'époque romaine», a ajouté M. Kabour. Il a, en outre, souligné que «cette découverte relève que les habitants de ce site ont atteint au fil des âges le sommet de la civilisation avec la maîtrise des principes de l'écriture». Le directeur du secteur a souligné

que des mesures urgentes ont été prises pour protéger l'inscription découverte, indiquant que celle-ci a été transférée à la direction de la culture et des arts après avoir pris les mesures juridiques nécessaires. Il a également rappelé que la première inscription du genre, trouvée sur le même site en 2018, est actuellement conservée au musée de la ville de Timgad. De son côté, le chef du service du patrimoine culturel de la direction de la culture et des arts de Batna, Abdelkader Bittam, a relevé que «cette inscription, découverte sur le site de Guergour pourrait être

une pierre tombale». Il a détaillé que «l'inscription contient 3 lignes de l'ancien alphabet libyen qui était répandu dans les régions d'Afrique du Nord, où la première ligne se compose de 5 lettres et la deuxième ligne contient 7 lettres, tandis que la troisième ligne a été détruite par des facteurs humains et naturels». «Cette écriture est gravée dans son intégralité sur du calcaire. La pierre en calcaire mesure 1,41 mètre de long, 54 cm de large et 24 cm d'épaisseur», est-il indiqué.

R.C.

# vie pratique

santé

## Masques hydratants pour les cheveux : recettes maison



**Les cheveux ont besoin d'hydratation tout au long de l'année pour paraître plus brillants et être en meilleure santé. Pour cela, il faut leur faire des soins. Et si vous ne voulez pas mettre le prix dans des produits de marques, voici nos recettes de masques naturels à faire à la maison en deux temps trois mouvements.**

### Pourquoi faut-il hydrater ses cheveux ?

Un cheveu en manque d'hydratation va devenir sec. Il sera rêche au toucher, mais aussi terne et n'aura donc pas une très belle apparence. Pour qu'il retrouve de sa beauté, il faut alors lui donner de l'hydratation. Et non, l'eau seule ne suffit pas, la fibre capillaire a besoin d'un apport d'agents hydratants combinés à un corps gras, qui va retenir l'hydratation. Mais il n'y a pas que les cheveux secs qui doivent être hydratés. Théoriquement, tous les types de cheveux en ont besoin, car en plus de donner de la brillance à la chevelure, l'hydratation va renforcer la fibre capillaire et le cheveu sera alors mieux protégé des radicaux libres et des agressions extérieures. Mais attention à ne pas confondre hydratation et nutrition. Ce sont deux choses complètement différentes. Si on rapproche cela de nos besoins humains, l'hydratation se fait en buvant de l'eau, et la nutrition en mangeant de la nourriture. Pour les cheveux - et la peau - c'est le même principe. Un cheveu en manque d'hydratation sera poreux, c'est-à-dire que ses écailles seront ouvertes et avec l'humidité de l'air, ils auront tendance à gonfler et donc à faire des frisottis. En revanche, un cheveu dénutri va plus avoir tendance à se casser et à faire des fourches. Et malheureusement, il est possible de combiner ses deux problèmes capillaires.

En prévention, il vaut mieux limiter l'utilisation d'appareils chauffants, comme le sèche-cheveux, les fers à lisser ou boucler qui vont déshydrater la fibre capillaire, car la chaleur ouvre les écailles des cheveux et les rend donc poreux. Mais si le mal est déjà fait, il est toujours possible de réparer en faisant des soins capillaires, comme des masques. On vous dévoile donc des recettes de masque naturel à choisir selon votre type de cheveux et à refaire à la maison.

(A suivre)

## Météo

Lundi 7 décembre :  
19°C

→ Dans la journée :  
Partiellement nuageux  
max 19°C ressentie 18°C  
Vent modéré de sud

→ Dans la nuit :  
Pluie et vent  
12°C ressentie 18°C  
Vent modéré d'ouest

Alger :  
Lever du soleil : 07:47  
Coucher du soleil : 17:31



## Santé

### Recettes de peeling fait maison pour faire peau neuve

→ Le peeling est un masque magique qui exfolie le visage pour le débarrasser de toutes ses peaux mortes. À nous le teint de déesse ! Alors si vous souhaitez affiner votre grain de peau chez vous, voici 3 recettes de peeling maison naturelles pour une peau éclatante.

**Recette de peeling maison pour les peaux normales**  
Chanceuse : vous n'avez pas de problème d'acné et votre peau n'est ni grasse ni sèche. La peau parfaite, en somme ! Mais cela n'empêche pas de vouloir rafraîchir votre teint après une soirée ou en plein hiver, par exemple.

**Voici une recette toute simple très facile à réaliser**  
Mélangez une cuillère à soupe de sucre et deux cuillères

d'huile d'olive ou de miel. Il suffit ensuite de masser doucement le visage en petits mouvements circulaires pendant quelques minutes avec ce mélange, puis de rincer à l'eau fraîche.

Le sucre va satiner et illuminer votre teint tandis que l'huile d'olive ou le miel l'hydrateront.

**Recette de peeling maison pour les peaux sensibles**  
L'avoine est l'ingrédient parfait pour les peaux réactives et sensibles, qu'il va purifier et exfolier tout en douceur, sans aggraver.

**Pour cette recette :**  
Mélangez des flocons d'avoine et de l'eau minérale, mixez le tout et appliquez sur votre visage sans masser. Laissez sécher le mélange, puis rincez abondamment. Si vous souhaitez en même

temps hydrater votre peau, réalisez ce peeling avec de l'huile d'amande douce, très riche en vitamines A et E.

**Recette de peeling maison pour les peaux acnéiques**  
Les peelings aux fruits, notamment au citron, sont les plus intéressants pour les peaux grasses et acnéiques, car ils contiennent énormément d'AHA (acides alpha-hydroxylés).

**Ces acides ont deux avantages :** ils éliminent facilement les peaux mortes en surface, et ils stimulent également la production de collagène. Votre peau va donc produire de nouvelles cellules plus rapidement, sera purifiée et va devenir plus souple et tonique. Ce peeling permet en outre d'éliminer les cicatrices récentes.

(Suite et fin)

## Délices du jour

### TAJINE DE KEFTA AUX ÉPICES

#### INGRÉDIENTS

- Pour les boulettes :
- 500vg de viande hachée
- 3 c à s de crème fraîche ou de yaourt nature
- 2 c à c de paprika doux
- 1 c à c de cumin
- 1 c à c de coriandre moulue
- ¼ c à c de noix de muscade moulue
- ¾ c à c de cannelle moulue
- ¼ c à c de poivre de Cayenne
- Sel et poivre noir
- 2 c à s de coriandre fraîche hachée
- Pour la sauce :**
- 1 oignon rouge râpé
- 2 càs de smen ou de beurre et un peu d'huile
- Quelques pistils de safran dissoutes dans ¼ de verre d'eau chaude



- 1 càc de paprika doux
- ½ càc de cumin moulue
- ½ càc de curcuma moulue
- ¼ càc de gingembre
- ¼ càc de poivre
- 2 pincées de poivre de Cayenne
- Du sel selon votre goût
- 1 tasse de coriandre fraîche hachée
- 2 càs de jus de citron

#### PRÉPARATION

Keftas : Mettez tous les ingrédients dans un robot culinaire et mixez-les, jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène. Réalisez des petites boules, environ une trentaine. Réservez au réfrigérateur. La sauce : Mettez le beurre et l'huile dans un tajine ou une cocotte sur feu moyen. Faites revenir l'oignon haché. Ajoutez le safran, les épices, le sel, les ¾ de coriandre fraîche et ½ verre d'eau chaude. Augmentez un peu le feu et portez à ébullition puis réduire le feu. Couvrez et laissez mijoter doucement pour que les saveurs se mélangent environ 10 minutes. Ajoutez les keftas et laissez cuire pendant 30 minutes à couvert en les retournant à mi-cuisson. Ajoutez le jus de citron, goûtez et rectifiez l'assaisonnement avec le sel et le poivre.

numéros utiles

### SANTÉ

#### Samu :

021.67.16.16/67.00.88

#### CHU Mustapha :

021.23.55.55

#### CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

#### CHU Beni Messous :

021.93.11.90

#### CHU Baïnem :

021.81.61.13

#### CHU Kouba :

021.58.90.14

#### Ambulances :

021.60.66.66

#### Dépannage Gaz :

021.68.44.00

#### Dépannage Electricité :

021.68.55.00

#### Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

### SÉCURITÉ

#### Protection civile :

021.61.00.17

#### Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

#### Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

### ADRESSES UTILES

#### Aéroport Houari-Boumediene

021.54.15.15

#### Air Algérie

#### (Réservation)

021.28.11.12

#### Air France :

021.73.27.20/73.16.10

#### ENMTV :

021.42.33.11/12

#### SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

#### SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

#### Hôtel El-Djazaïr :

021.23.09.33/37

#### Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

#### Hôtel Hilton :

021.21.96.96

#### Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

#### Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

#### Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85

## Ligue 1 (2<sup>e</sup> journée)

# Le «syndrome» des nuls continue de plus belle

→ Les matches se suivent et se ressemblent. La 2<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 de football, jouée vendredi et samedi, a été marquée une fois de plus par une série de nuls (6 sur 8), ce qui donne un total de 10 rencontres sans vainqueur depuis l'entame de la saison footballistique 2020-2021.

Seules l'AS Ain M'lila (vendredi) et l'ASO Chlef (samedi), vainqueurs respectifs du NC Magra (3-2) et du WA Tlemcen (1-0), échappent à ce «syndrome» de nuls.

Après deux journées, pas moins de 16 clubs sur 18 ont obtenu au moins un nul, alors que 7 en comptent deux en deux sorties. A l'issue de cette seconde journée, trois équipes sont en tête du classement avec quatre points au compteur. Il s'agit de l'ES Sétif, de la JS Saoura et de l'inattendue US Biskra, toutes accrochées sur leur terrain.

L'ESS, qui restait sur un authentique exploit à Alger devant l'USMA (2-0), n'a pu gagner dans son ancre du 8-Mai-1945 devant le RC Relizane (1-1).

Menés au score à la mi-temps sur un penalty de l'inévitable Hitala (44<sup>e</sup>) et amoindris par l'expulsion de Kendouci, les Sétifiens ont réussi à rétablir l'équilibre grâce à une jolie tête de Saïdi (54<sup>e</sup>), sans toutefois arriver à leurs fins.

Au contraire, ils doivent une fière chandelle à leur gardien Khedairia qui a sauvé son équipe d'une défaite certaine.

De son côté, la JSS s'est contentée de partager les points avec son adversaire



La JSS s'est contentée du partage des points avec l'USMA. (Photo > D. R.)

du jour, l'USMA, pourtant privée de plusieurs titulaires positifs au Covid-19 (2-2). Le sort du match s'est joué entre les 51<sup>e</sup> et 57<sup>e</sup> minutes au cours desquelles 3 buts ont été inscrits. Aux locaux Hamidi (21<sup>e</sup>) et Messaoudi (55<sup>e</sup> sur penalty), les «Usmistes» ont répondu par Zouari (51<sup>e</sup>) et Redouani (57<sup>e</sup>). Ce nul redonne espoir aux «Rouge et Noir», après leur sortie ratée de samedi dernier. Le 3<sup>e</sup> co-leader, l'USB, qui évolue pour la 2<sup>e</sup> fois à domicile, n'a pu forcer la muraille du NA Hussein-Dey qui signe un 2<sup>e</sup> nul consécutif, cette fois-ci sur un score blanc (0-0). Le dernier match au programme de samedi est revenu à l'ASO Chlef, victorieuse du derby de l'Ouest devant le WA Tlemcen (1-0) grâce à Beldjillali (18<sup>e</sup>) qui confirme ses qualités de buteur (3 réalisations au total). La 2<sup>e</sup> journée, qui a débuté vendredi, a vu la principale affiche entre le MC Oran et la JS Kabylie se terminer sans vainqueur (0-0). Un résultat vierge qui ne satisfait nullement les hommes de

Bernard Casoni, en quête de leur premier succès de la saison.

L'ASAM, exempte de la première journée, a débuté la saison avec le sourire en battant son voisin le NC Magra (2-1). Les locaux ont obtenu leur victoire grâce au buteur-maison, Hamza Demane, auteur d'un doublé. L'autre club ayant débuté vendredi la saison, l'USM Bel-Abbès, a réalisé également une bonne performance en allant accrocher le CA Bordj Bou Arréridj (1-1).

De leur côté, le Paradou AC et le CS Constantine (2-2) ont obtenu leur second nul de rang. Les «Pacistes», qui ont mené 2-0, ont été rejoints sur le fil par les Constantinois sur un doublé de Mohamed Bentahar (41<sup>e</sup> et 90<sup>e</sup>+1).

Cette 2<sup>e</sup> journée a été tronquée de deux matchs (MC Alger - O. Médéa et CR Belouizdad - JSM Skikda), reportés en raison de l'engagement des deux clubs algérois en Ligue des champions d'Afrique.

R. S.

Résultats :

|            |     |
|------------|-----|
| USB - NAHD | 0-0 |
| JSS - USMA | 2-2 |
| ESS - RCR  | 1-1 |
| ASO - WAT  | 1-0 |

Jouées vendredi :

|               |     |
|---------------|-----|
| ASAM - NCM    | 2-1 |
| CABBA - USMBA | 1-1 |
| PAC - CSC     | 2-2 |
| MCO - JSK     | 0-0 |

Reportées :

|            |  |
|------------|--|
| MCA - OM   |  |
| CRB - JSMS |  |

| Classement        | Pts | J |
|-------------------|-----|---|
| 1. JS Saoura      | 4   | 2 |
| – US Biskra       | 4   | 2 |
| – ES Sétif        | 4   | 2 |
| 4. AS Ain M'lila  | 3   | 1 |
| – NC Magra        | 3   | 2 |
| – ASO Chlef       | 3   | 2 |
| 7. CABB Arréridj  | 2   | 2 |
| – Paradou AC      | 2   | 2 |
| – CS Constantine  | 2   | 2 |
| – MC Oran         | 2   | 2 |
| – JS Kabylie      | 2   | 2 |
| – NA Hussein-Dey  | 2   | 2 |
| – RC Relizane     | 2   | 2 |
| 14. USM Bel-Abbès | 1   | 1 |
| – WA Tlemcen      | 1   | 2 |
| – USM Alger       | 1   | 2 |
| 17. JSM Skikda    | 0   | 1 |
| – O. Médéa        | 0   | 1 |
| 19. MC Alger      |     |   |
| – CR Belouizdad   |     |   |

### EN DEUX MOTS

#### Ligue 1 : Les dates des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> journées fixées

La troisième journée du championnat national de Ligue 1 a été programmée les 11-12 décembre, suivie de la quatrième journée qui se déroulera le week-end d'après (18-19 du même mois), a annoncé vendredi soir la Ligue de football professionnelle. L'instance présidée par Abdelkrim Medouar a procédé par la même occasion à la programmation des matchs en retard qui n'ont pu se dérouler en même temps que les autres rencontres en raison de la participation du MCA et du CRB à la Ligue des champions africaine.

Ainsi, le Mouloudia disputera son premier match en retard le 8 décembre, en déplacement chez l'USMBA, avant de recevoir l'OM, le 15 du même mois.

Concernant le CRB, sa rencontre chez l'ASAM a été programmée le 15 décembre, en attendant de connaître la date de son deuxième match en retard contre la JSMS qui n'a pas encore été fixée. La LFP avait tenu une réunion avec les représentants du CRB et du MCA pour trouver un compromis et placer ces matchs en retard à des dates appropriées, afin d'éviter le cumul des rencontres et maintenir par la même occasion une certaine cohérence dans le programme du championnat national.

## Boudebouz (Saint-Etienne) :

### «J'ai souffert de ma mise à l'écart par Claude Puel»

→ L'international algérien, Ryad Boudebouz, a évoqué vendredi les difficultés qu'il a rencontrées après sa mise à l'écart à Saint-Etienne lors de l'intersaison, mais ne semble pas en vouloir au staff technique. «A un moment donné, il faut se recentrer sur ce qu'on fait, a indiqué Boudebouz dans un entretien accordé au quotidien *Le Progrès*. Il ne faut pas oublier qu'on joue au football parce qu'on aime ça

et il faut apprécier les moments. Même si tu souffres, avec tes potes, tu kiffes aussi. Certains s'éparpillent et oublient ça. Pas moi. Pendant les quatre mois, j'ai trop galéré pour venir et me prendre la tête. J'ai vraiment souffert, même si je ne l'ai pas montré». Saint Etienne avait demandé à Ryad Boudebouz de trouver un nouveau point de chute durant le dernier mercato d'été après qu'il ait refusé

de revoir significativement son salaire à la baisse. Ayant décidé de continuer l'aventure stéphanoise, l'ancien joueur du Bétis Séville ne semble pas en vouloir au staff technique et à la direction après sa mise à l'écart pendant quelques mois. «C'est toujours une question de respect. Le club te paie. Je ne suis peut-être pas d'accord avec lui mais ce que je dois faire, c'est sur le pré. Le peu de chose que je peux lui montrer, ça doit être sur le terrain, a expliqué Boudebouz. Je ne suis pas là pour créer des problèmes et je ne suis pas cette personne-là. Si demain je dois quitter le club, je n'ai pas envie de partir en froid avec Claude Puel, son adjoint ou le prési-

dent parce que j'estime qu'en dehors du football, nous sommes des personnes et nous nous devons le respect». Boudebouz avait réintégré le groupe professionnel stéphanois en novembre dernier en rejoignant avec son club lors d'un match amical face à Grenoble (L2) (3-2) alors que son premier match officiel cette saison était contre le Stade Brestois pour le compte de la 11<sup>e</sup> journée. Arrivé à Saint-Etienne au cours du mercato estival 2019 en provenance du Bétis Séville, Boudebouz (25 sélections) n'a inscrit qu'un seul but en 24 matches la saison dernière, et délivré quatre passes décisives. ■

## JSM Tiaret

### Démission du président

→ Le président de la JSM Tiaret, Sofiane Boumediene, a jeté l'éponge quelques semaines après avoir été élu à ce poste, a-t-on appris samedi auprès de ce club nouveau promu en Ligue 2 de football. Cette décision est motivée par les «nombreux problèmes que rencontre le club, en particulier sur le plan financier», a indiqué la même source, faisant savoir que plusieurs créanciers sont revenus à la charge ces derniers temps pour récupérer leur argent. Cette situation enfonce davantage la direction de la JSMT, sachant que le compte bancaire du club est toujours bloqué pour le même motif, a-t-on poursuivi.

La JSMT a retrouvé le deuxième palier après plusieurs années passées dans les divisions inférieures. La direction d'«Ezzerga» nourrit de grosses ambitions pour redorer le blason terni du club qui avait longtemps évolué par le passé parmi l'élite, surtout après avoir réussi à accéder en Ligue 2, la sai-

son passée, profitant du changement du système pyramidal de compétition. Mais ces ambitions sont déjà confrontées au pertinent problème financier, et ce, en dépit de l'aide accordée par la direction locale de la jeunesse et des sports, «mais qui demeure insuffisante», souligne la même source, sollicitant au passage les autorités communales pour assister le club, «notamment en ces moments difficiles qu'il traverse».

La JSMT, sous la houlette de l'entraîneur Abdellah Mecheri, était la première formation de la Ligue 2 à reprendre l'entraînement en prévision de la nouvelle saison, avant qu'elle ne soit obligée d'interrompre sa préparation sur instruction des autorités sportives. Ces dernières ont, jusque-là, autorisé seulement les clubs de l'élite à reprendre la compétition, et ce, dans le cadre des mesures pour lutter contre la propagation du coronavirus, rappelle-t-on. ■

## USMA

### Froger, nouvel entraîneur

→ Le technicien français Thierry Froger sera le nouvel entraîneur de l'USM Alger en remplacement de François Ciccolini qui avait été limogé au lendemain de la Supercoupe d'Algérie, a annoncé le club algérois de Ligue 1 samedi. «La direction de l'USMA annonce qu'un accord a été trouvé avec Thierry Froger, qui fut l'architecte du dernier titre remporté par le club (2018-2019). L'entraîneur français s'engagera pour une durée d'une année», a indiqué l'USMA dans un communiqué publié sur sa page Facebook.

La direction de l'USMA n'a pas précisé le sort de l'actuel entraîneur Benarabi Bouziane qui a dirigé l'équipe lors de la première journée du championnat de Ligue 1, contre l'ES Sétif (défaite 0-

2) et préparé la rencontre de samedi devant la JS Saoura (2-2) à laquelle il n'a pas assisté, étant atteint de coronavirus. Pour rappel, Ciccolini avait été limogé suite à son refus de monter à la tribune officielle pour recevoir sa médaille à l'issue de la rencontre de Supercoupe entre l'USM Alger et le CR Belouizdad (1-2) jouée le 21 novembre au stade 5-Juillet.

Entre-temps, le club avait confié la barre technique à son ex-adjoint Benarabi Bouziane, assisté de Nicolas Baup (préparateur physique) et Mohamed Benhamou (entraîneur des gardiens de but).

A l'issue de la deuxième journée de championnat, l'USM Alger occupe la 14<sup>e</sup> place avec un seul point. ■



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.  
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1<sup>er</sup>-Mai - Alger.  
Tél. : 021 6710.44/6710.46  
Fax : 021 6710.75.  
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.  
**Membres fondateurs :**  
Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**.  
Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**  
Directeur commercial : **Ouahid Kouba**  
Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL**  
**Tirage : 2500** exemplaires  
16 - Pages  
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.  
Diffusion centre : **SEDICOM**.  
Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar** Sud :  
**Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : [lnr98redaction@yahoo.fr](mailto:lnr98redaction@yahoo.fr) / E-mail pub : [lnr98publicite@yahoo.fr](mailto:lnr98publicite@yahoo.fr) - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.  
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40  
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

**en direct**

**USMA**

Froger, nouvel entraîneur

**le match à suivre**

**Ligue 1 (2<sup>e</sup> journée)**

Le «syndrome» des nuls continue de plus belle

**football**

**Ligue 1**

Les dates des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> journées fixées

Handisport

# Une situation handicapante pour les athlètes

→ «Depuis toujours, nos athlètes de l'handisport ont procuré de grandes satisfactions et des performances mondiales et olympiques incontestables.

Le Comité olympique et sportif algérien a toujours accordé la plus grande importance à la Fédération algérienne handisport, et l'a accompagnée au même titre que les autres fédérations. La création du Comité international paralympique en 1989, a progressivement intégré tous les Comités nationaux paralympiques en charge des handisports en son sein. Depuis les Jeux olympiques de 2012, nos athlètes des handisports sont autonomes par rapport au COA qui n'est plus habilité à agir envers le CIP», déclarait l'actuel président du COA, Abderahmane Hammad dans l'interview accordée à notre journal. «Le défi est considérable : toute personne, handicapée ou non, doit pouvoir bénéficier des avantages liés à la pratique d'une activité sportive. Pour les personnes ayant un handicap moteur, intellectuel, mental ou sensoriel, le sport remplit, non seulement des fonctions généralement considérées comme thérapeutiques et médicales, mais aussi des fonctions sociales et éducatives», déclarait dans un édito Stanislas Frossard, secrétaire général exécutif de l'APES. Pour lui et les professionnels du sport pour handicapés, le handisport est un espace où la pratique du sport permet à chacun de mieux se connaître, de renforcer son estime de soi, d'améliorer sa condition physique. C'est aussi un outil essentiel de la réadaptation, notamment à l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques qui se tiennent depuis 1960. Pour le président du Comité paralympique international, Sir Philip Craven «les Jeux



■ Le handisport algérien a inondé l'Algérie de médailles.

(Photo : D. R.)

paralympiques, les gens sont surpris car c'est bien du sport de haut niveau» dont il s'agit. Et pour faire imposer ce sport dans les mentalités de ceux qui doutent des performances des handicapés, il déclarait dans une interview «nous sommes tous les individus d'une même société et non un groupe à part... Les médias qui retransmettent les divers événements

portatifs «ont vu des choses qui les ont émerveillés... Cela m'a confirmé qu'il y a une carapace de culture dans tous les pays du monde mais en dessous, le peuple est le même. Quand il y a des bonnes choses à aller voir ils sont nombreux et cela m'a fait grand plaisir» et d'ajouter «maintenant, les membres du CIO savent ce que sont les Jeux paralympiques.

Il y a douze ans, ils ne savaient pas. Quand on sait quelles villes vont tenter d'avoir les Jeux. Il y a toujours une grande réunion à Lausanne et nous faisons la présentation avec le CIO des Jeux paralympiques».

**Les athlètes impatients**

En Algérie, la journée du 3 décembre célébrée par des festivités organisées sous l'égide de la Fédération algérienne handisport, n'a pas pu se tenir pour cause de crise sanitaire liée au Covid-19. Voilà, une fin de saison pas comme les précédentes pour le handisport qui vient de connaître des zones de turbulences qui ont affecté, à la fois, la bonne marche des affaires de la FAH, le moral des athlètes et entraîneurs, entre autres. L'année 2020 qui s'achève laissera sans aucun doute un tableau qui dénonce une situation qui fait hélas, encore plus de mal aux athlètes. Des turbulences qui perturbent ainsi le programme de préparation des athlètes devant aller représenter le pays aux prochains jeux de Tokyo. Cette perturbation a eu pour «conséquence : suspension provisoire de toute activité de l'équipe fédérale dirigeante par le ministère de la Jeunesse et des Sports pour 'mauvaise gestion' et la mise en place d'un directoire pour gérer les affaires courantes de la FAH jusqu'à la fin du mandat olympique 2017-2020». Rappelant que cette suspension fait suite au rapport de l'Inspection générale du ministère de la Jeunesse et des Sports dépêché par Sid Ali Khaldi au mois de septembre dernier, comme le lui confère le décret 13-05 du 23 juillet 2013. Un directoire présidé par Rachid Meskouri a été installé pour gérer les affaires courantes de la FAH jusqu'à la fin de l'actuel mandat olympique.

Il reste cependant que cette suspension fait l'objet, aujourd'hui, de contestations. Nous reviendrons sur ce dossier qui reste ouvert.

**H. Hichem**

**A voir**

■ Canal + Sport : Brighton & Hove Albion - Southampton à 20h55

■ BeIN Sports 2 : Eibar - Valence à 21h

**La Der**

## USMBA : l'entraîneur Bougherara tire la sonnette d'alarme

L'entraîneur de l'USM Bel-Abbès, Lyamine Bougherara a tiré de nouveau, samedi, la sonnette d'alarme concernant la situation prévalant dans son club, tout en faisant planer le doute quant à son avenir avec cette formation de Ligue 1 de football. «La situation est très complexe à tous les niveaux. Les autorités locales et tous les amoureux du club sont censés intervenir pour l'aider, car au train où vont les choses, l'USMBA risque de ne pas voir de sitôt le bout du tunnel», a souligné le coach sur la page Facebook officielle du club. Rentré chez lui à Aïn M'lila à l'issue du match joué vendredi par son équipe sur le terrain du CA Bordj Bou Arréridj (1-1)

dans le cadre de la 2<sup>e</sup> journée du championnat, Bougherara n'est pas sûr de revenir à Sidi Bel-Abbès, a-t-il prévenu. «Depuis que j'ai rejoint l'USMBA en septembre dernier, je n'ai à aucun moment réclamé mon argent tout comme les joueurs. J'ai fait preuve de patience, mais voilà que la direction du club ne parvient toujours pas à qualifier les nouvelles recrues. Je ne peux évidemment plus travailler dans de telles conditions, car étant privé de ma principale arme», a poursuivi l'ancien gardien de but international. Face au CABBA, Bougherara a dû recourir à plusieurs joueurs de l'équipe de la réserve, en plus de ceux de l'équipe seniors de la saison

passée. Aucun des 13 nouveaux joueurs recrutés l'été passé n'a été encore qualifié par la Ligue de football professionnel. Malgré cela, les «Vert et Rouge» de la formation de l'Ouest du pays ont réussi à imposer le nul à leur adversaire du jour, après avoir été les premiers à ouvrir la marque. Les gars de la «Mekerra» accueillent mardi le MC Alger dans le cadre de la mise à jour de la première journée du championnat. Ils risquent de disputer cette rencontre sans leurs nouvelles recrues encore, apprend-on de Bougherara qui prolonge le suspense concernant sa présence ou non sur le banc de touche lors de ce rendez-vous.